

Services des Douanes algériennes

Saisie de 8,5 tonnes de kif traité, 570 kg de cocaïne et 11 millions de comprimés psychotropes en 2024

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7093 - LUNDI 27 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Produits cosmétiques et parfums
La facture d'importation recule de 500 à 58 millions USD

P04

Le constructeur sud-coréen annonce un investissement de 400 millions de dollars

Le grand Come back de Hyundai en Algérie



Lire en page 03

ORAN P07

Missions des incubateurs universitaires d'Oran
Le wali émerveillé par le centre référentiel de l'université Oran 1



Salon Oran-Invest-Expo

La 7ème édition du 12 au 15 février

Siège de la wilaya d'Oran

Débat autour de la sensibilisation des élèves

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

CFPI de l'ONU - Ministère des Affaires étrangères

Atelier interrégional sur plusieurs questions relevant de sa compétence

La commission de la Fonction publique internationale (CFPI) de l'ONU, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, organise du 26 au 30 janvier en Algérie, un atelier interrégional sur les salaires, allocations, classement des lieux d'affectation, mobilité du personnel et d'autres questions relevant de la compétence de ladite commission, a indiqué samedi un communiqué du ministère. "Cet atelier, organisé annuellement en collaboration avec les organisations et les fédérations du personnel de l'ONU,

selon la règle de la rotation géographique, constitue une plateforme qui permet à la CFPI de présenter ses travaux et son rôle au sein du système des Nations Unies, dans le cadre d'exposés et de débats informels portant sur ses méthodes et ses politiques", souligne le communiqué. "Il convient de noter que cette édition, la première du genre organisée en Algérie, verra la participation de plus de quatre-vingt (80) fonctionnaires internationaux représentant (23) organisations internationales et régionales, ainsi que des cadres représentant des institutions algériennes", ajoute la même source.

Enseignants chercheurs hospitalo-universitaires

Baddari reçoit le président du Syndicat national Rachid Belhadj



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu, samedi, le président du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), Rachid Belhadj, qui était accompagné des membres du Bureau national du syndicat, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, "s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques avec les différents partenaires sociaux" au titre de "la dé-

mocratie participative", précise le communiqué. La rencontre a été "l'occasion de débattre et d'échanger autour des questions qui intéressent le corps des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires", ajoute la même source. Le ministre a assuré que "l'ensemble des préoccupations soulevées seront examinées et prises en charge, en fonction des priorités et des moyens disponibles", en tenant compte des "propositions des membres du SNECHU", conclut le communiqué.

Projet de loi organique sur les partis

El-Karama organise une Journée d'étude

Le parti El-Karama a organisé, samedi à Alger, une journée d'étude consacrée au projet de loi organique sur les partis, avec la participation de plusieurs formations politiques. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Secrétaire général du parti, Mohamed Daoui, a indiqué que le parti El-Karama "suit attentivement les différents ateliers organisés par plusieurs institutions officielles pour discuter du projet de loi organique sur les partis". "L'organisation de cette rencontre, qui a vu la participation de 18 partis, s'inscrit dans le cadre du dialogue et du débat ouvert concernant les articles de ce projet de loi qui a été transmis aux partis politiques pour consultation". Tenue au

siège du parti, cette rencontre a été marquée par les interventions des représentants et des chefs de partis présents, qui ont fait part de leurs propositions concernant le projet de loi sur les partis politiques.

Sonatrach - Douanes algériennes

Accord de coopération dans le domaine de la formation

Le Groupe Sonatrach a signé, samedi à Alger, un accord avec la Direction générale des Douanes (DGD), portant sur la formation et l'habilitation des agents des douanes algériennes, par l'Institut algérien du Pétrole (IAP) relevant du Groupe public, a indiqué un communiqué du Groupe. La cérémonie

Ministère des Affaires étrangères

Chaib tient une réunion de coordination avec des chefs de postes consulaires



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a tenu à Rome (Italie), une réunion de coordination et d'orientation avec les chefs de plusieurs postes consulaires. La réunion a permis de procéder à une évaluation globale de la gestion consulaire et au suivi de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays relatives à l'amélioration de la qualité des services fournis aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. La réunion de coordination avec les chefs des postes consulaires de Milan, Naples, Lyon, Marseille, Besançon, Grenoble, Nice, Mont-

pelier, Toulouse, Saint-Etienne, Barcelone, Alicante, et Istanbul, s'inscrit dans le cadre de la visite qu'effectue M. Chaib en République d'Italie, pays ami, selon le communiqué. La réunion a également permis de "constater l'impact positif des dernières mesures prises au profit de notre Diaspora, notamment les facilités d'accès au territoire national". Par ailleurs, plusieurs instructions et orientations ont été données lors de cette réunion pour poursuivre l'amélioration des services consulaires, et ce conformément aux "instructions du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer une meilleure prise en charge des préoccupations des membres de la communauté établie à l'étranger et à les associer à la dynamique de développement que connaît le pays", conclut le communiqué.

Pour faire face aux défis

Le MSP souligne l'importance de la cohésion nationale

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a souligné, samedi, l'importance de la cohésion nationale pour faire face aux défis intérieurs et extérieurs. Dans un communiqué publié au terme de la réunion de son Bureau exécutif, sous la présidence du président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, la formation politique a insisté sur "la nécessité de renforcer la cohésion nationale pour faire face aux défis intérieurs et extérieurs". Appelant à une "entente nationale" autour des questions nationales urgentes et des dossiers régionaux et internationaux, à la révision des lois régissant la vie politique

et à la participation de toutes les catégories, notamment les jeunes, à la vie publique et à la construction du présent et de l'avenir du pays, le Mouvement de la société pour la paix a estimé que la conjoncture actuelle exigeait de consentir davantage d'efforts pour ancrer les valeurs du dialogue national. Sur le plan international, le MSP a salué "le peuple palestinien victorieux dans sa bataille historique contre l'ennemi sioniste", appelant à "continuer à soutenir ce peuple résilient" et à "participer aux programmes et projets de reconstruction et d'assistance dans la bande de Ghaza".

ral (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi et le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et du ministre des Finances, Laaziz Faid, selon le communiqué.

Le constructeur sud-coréen annonce un investissement de 400 millions de dollars

Le grand Come back de Hyundai en Algérie

Par B.Habib

Pour une industrie automobile riche et diversifiée, l'Algérie plaque la barre très haut et mise sur un développement «au pluriel» de l'industrie de montage des voitures. Le pays franchit, en effet, un nouveau cap dans sa stratégie de développement d'une industrie automobile nationale et les constructeurs géants n'hésitent pas, de fait, de se bousculer au portillon, suite aux facilités et avantages fiscaux et parafiscaux procurés par l'Etat algérien sur l'investissement étranger, productif de richesse. Après l'usine Fiat, opérationnelle depuis fin 2023, voilà que le constructeur sud-coréen Hyundai revient à la charge et annonce son intention d'ouvrir une grande usine de fabrication de véhicules en Algérie, selon «Algérie 360». Ce projet ambitieux, mené en collaboration avec le groupe omanais Saud Bahwan, représente un investissement colossal de 400 millions de dollars. Prévue pour entrer en production fin 2026, l'usine Hyundai produira plusieurs modèles de véhicules, incluant des SUV low-cost, des utilitaires, des berlines économiques et, à partir de 2028, une petite citadine. Hyundai qui revient en force en Algérie, annonce sa stratégie de reconquérir le marché local par une gamme aussi diversifiée que riche de voitures à divers usages et suivant l'utilité et la capacité afin de satisfaire la clientèle. Une nouvelle percée du géant sud-coréen dans l'univers de montage et de production de véhicules, un créneau économique désor-

mais sous une impulsion, suite à la forte concurrence entre les investisseurs mais c'est aussi suite à l'amorce par plusieurs constructeurs étrangers entre autres italien et allemand, de plans de charge de fabrication de voitures en Algérie. Tout compte fait et selon les déclarations d'Al-Mukhaini Bahouan Selman Saad Souhail, représentant du groupe omanais, cet investissement vise à répondre à la demande croissante pour des véhicules abordables, non seulement en Algérie, mais aussi sur le marché africain, voire au-delà. Les véhicules fabriqués intégreront également des modèles électriques, s'inscrivant ainsi dans les tendances mondiales de transition énergétique. Ce constructeur augmente et nourrit ses ambitions les relevant à l'exportation vers l'Afrique via l'Algérie. Avec une attention particulière portée à l'accessibilité financière, Hyundai ambitionne de conquérir une part significative du marché algérien et africain. Si l'emplacement exact de l'usine n'a pas encore été dévoilé, le projet promet de générer des milliers d'emplois directs et indirects. Des études montrent que la main d'œuvre algérienne en mécanique de voitures a prouvé son savoir-faire et ses compétences reconnues d'ailleurs à l'étranger. Il ressort que des milliers d'emplois seront créés à travers la prochaine création de l'usine qui au fait, va concurrencer rudement les autres constructeurs. Mais, force est de reconnaître que cette initiative s'inscrit également dans la vision de l'Algérie de développer et di-

versifier sa chaîne de valeur locale dans les domaines de la fabrication, de la distribution ainsi que celui des services automobiles. L'implantation de cette usine représente également une opportunité pour l'Algérie d'élargir son ouverture à l'exportation, grâce à sa position stratégique proche des marchés africain et européen. Après avoir quitté le marché algérien en 2020, suite à la fermeture de son unité de montage à Tiaret et aux poursuites judiciaires contre son ancien représentant local, le groupe Tahkout, Hyundai effectue un retour marqué. La marque sud-coréenne a choisi l'Algérie, en raison de ses réformes économiques, de la stabilité de son marché et des incitations offertes aux investisseurs étrangers. Le marché de véhicules en Algérie reste en effet fort prometteur de l'avis des experts de l'automobile avec notamment des perspectives favorables et attrayantes sur le plan de revenus économiques et recettes. Cette nouvelle usine démontre, une bonne fois pour toute, la volonté de Hyundai de contourner les contraintes liées aux importations, tout en renforçant sa présence sur le marché africain en plein essor. Ce projet témoigne de la transformation progressive du paysage industriel algérien, avec une ambition claire: faire de l'Algérie un hub régional dans le secteur automobile. L'usine Hyundai, conjuguée à celle de Fiat, marque une avancée stratégique pour le pays qui se positionne comme un acteur clé dans le développement de l'industrie automobile en Afrique.

Association des parlementaires algériens

Le Parlement européen dans la ligne de mire

Par Nadira FOUDAD

L'Association des parlementaires algériens vient de réagir contre ce qu'elle a qualifié de "discrimination raciale de l'Europe à l'encontre des immigrés étrangers dans la législation, les politiques, le harcèlement sécuritaire, les restrictions d'opinion, les restrictions du droit d'asile et l'interdiction du hijab de manière raciste contre les Musulmans ainsi que sur le marché du travail et du logement". Dans son long communiqué qui nous a été transmis, il est fait état "des violations des Droits de l'Homme sur votre territoire". Il s'agit aussi d'un discours de haine qui se propage parmi les politiques exercées par certaines capitales européennes pour conquérir les électeurs. Ceci, poursuit le communiqué, "alimente les sentiments de haine, de racisme et génère des manifestations de violence et de crimes contre les immigrés d'où la création de groupes d'extrême droite et de terrorisme". L'Association des parlementaires algériens s'insurge contre la position des députés européens car, selon elle, "le Parlement européen, soucieux des Droits de l'Homme en Algérie, devrait prêter attention aux conditions des réfugiés dans certains pays européens où les migrants sont contraints de vivre dans des centres de détention et des camps et travailler conjointement avec les différents gouvernements pour mettre fin

aux retours et expulsions forcés. Ces pratiques sont menées, hélas, en parfaite violation des Droits de l'Homme et des accords internationaux. Dans son long communiqué, l'Association des parlementaires algériens a énuméré une série de cas où il s'agit purement de non assistance et de violation des droits humains. L'intérêt du Parlement européen pour l'Europe intérieure atténuerait les violations racistes et les discriminations anti-immigrés en Europe dont les images sont encore gravées dans la conscience humaine après que la France ait promulgué la loi de 2004 interdisant le hijab et la violation de la liberté de croyance. L'Italie, poursuit le communiqué, a refusé d'accueillir en mer des navires de sauvetage de migrants, à l'époque de l'ancien ministre de l'Intérieur, Matteo Salvini, et son refus en 2019 de recevoir le navire de sauvetage «Aquarius» et a laissé les migrants bloqués en mer pendant des semaines» et la loi de 2018 lorsqu'elle a imposé des sanctions, réduisant l'assistance sociale contre les zones de migrants, ou la Grèce dans son traitement des réfugiés dans les camps de «Moria», sur l'île de Lesbos, entre autres. Le communiqué cite plusieurs violations commises au Danemark, Grèce, Allemagne contre des humains. Il s'agit du scandale de l'État de Hesse en 2020, et de ses policiers, échangeant des messages racistes et anti-étrangers via des groupes sur

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les paradoxes du Parlement européen

Les paradoxes constatés dans les positions prises par le Parlement européen viendraient des contrastes et des antagonismes entre la politique de l'UE visant les intérêts communs de cet ensemble géopolitique et les politiques «particulières» propres à chaque Etat, dans le sillage de ses intérêts nationaux. Les paradoxes que nous sommes en train de constater, expriment justement ces contrastes. La politique étrangère française ne peut pas toujours marcher en concomitance avec celle de l'Allemagne ou de l'Italie, par exemple. Ça serait, forcément, l'intérêt national qui finira par prendre le dessus. Actuellement, la France en crise diplomatique grave avec l'Algérie va essayer à mettre les mains et les pieds, en vue de trainer l'ensemble des pays de l'Union européenne à ses côtés dans cette guerre. Ce qui très sûr, c'est qu'aucun Etat membre de l'Union n'ira commettre la très grave erreur de marcher dans les pas du gigolo de l'Elysée. Les hommes politiques européens savaient mieux que quiconque que la France est en train de se diriger à pas cadencés vers l'abîme. Cette hypothèse n'est pas à exclure de nos analyses, en cas où la classe politique française ne va pas prendre l'initiative historique nécessaire, afin d'opérer les réformes profondes qui s'y imposent. Les Européens de l'Union ne vont pas, quand même, hypothéquer leurs intérêts avec un pays comme l'Algérie, un Etat aussi puissant et important sur l'échiquier régional, juste pour suivre les aventures morbides aux conséquences graves et aux issues incertaines, ayant conduit la France au bord de la grande faillite. S'il y aurait trois chefs d'Etat de cette espèce, au niveau de l'Union européenne, ça serait une inévitable banqueroute pour cette très puissante et très riche organisation. L'Algérie est un pays aux richesses inestimables ayant l'avantage géographique de se situer très proche des pays de l'Union. L'expérience de coopération avec l'Italie était jusque-là très concluante et avantageuse pour les deux pays. Idem pour d'autres pays et d'autres expériences bénéfiques comme l'Allemagne et l'Espagne. Si la France en tant qu'Etat, Histoire et civilisation, continue à faire du poids, au niveau mondial et continental, toutefois, elle ne représente plus rien, à cause du régime politique flegmatique, languissant au pouvoir depuis deux mandats. Pas mal d'hommes politiques de l'opposition française, partagent avec moi ce point de vue. Notamment, au sujet des séquelles graves laissées par Attal et compagnie. En ce 2025, il serait question de revoir les accords d'Association avec l'UE, nous espérons que les erreurs commises qui ont été désavantageuses pour l'Algérie dans les précédents accords de 2005, ne vont pas se répéter...

Parlement arabe

Condamnation ferme de la déclaration du Parlement européen sur l'Algérie

Le Parlement arabe a vivement condamné la déclaration du Parlement européen concernant l'Algérie, la considérant comme «une ingérence flagrante et inacceptable» dans les affaires intérieures du pays. Dans un communiqué de presse, le Parlement arabe a appelé le Parlement européen à «respecter les décisions de la justice algérienne et à cesser immédiatement de tels agissements qui constituent une violation flagrante de tous les instruments internationaux», affirmant «le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures». Le Parlement arabe a souligné «sa pleine solidarité avec la République algérienne démocratique populaire» et exhorté le Parlement européen à «ne pas politiser la question des droits de l'homme et à ne pas l'utiliser comme prétexte pour une ingérence injustifiée et inacceptable dans les affaires intérieures des Etats», poursuit le communiqué.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Origine du Covid, que dit la CIA!

L'origine du Covid-19 reste controversée, divisant scientifiques et agences de renseignement. Un rapport récent de la CIA, déclassifié sous l'administration Biden, privilégie l'hypothèse d'une fuite accidentelle d'un laboratoire en Chine, notamment l'Institut de virologie de Wuhan (IVD), mais avec une «faible confiance» en l'absence de preuves concluantes. Cette hypothèse s'appuie sur des recherches menées sur les coronavirus et des problèmes de sécurité dans certains laboratoires, bien qu'aucune preuve irréfutable n'ait été trouvée. Parallèlement, l'hypothèse d'une origine naturelle demeure plausible et majoritairement soutenue par les scientifiques. Le virus aurait pu être transmis des chauves-souris à l'homme via une espèce intermédiaire, notamment sur le marché de Huanan à Wuhan. Le rapport conclut que ces deux scénarios restent possibles, appelant à poursuivre les recherches pour éclaircir les origines de cette pandémie mondiale. Le rapport de la CIA sur les origines du Covid-19 reflète autant des pressions politiques que des découvertes scientifiques. Sous l'impulsion de figures comme John Ratcliffe, fervent défenseur de la théorie de la fuite en laboratoire, le rapport privilégie cette hypothèse, tout en reconnaissant l'absence de preuves irréfutables. Cependant, les motivations politiques et les tensions géopolitiques, notamment entre les États-Unis et la Chine, suscitent des critiques. Du côté scientifique, l'origine naturelle du virus, soutenue par des études sur sa composition génétique et ses similitudes avec d'autres coronavirus, reste la thèse dominante. Pourtant, le manque de données, dû à l'opacité de la Chine, freine les investigations. Le débat pourrait ne jamais être tranché, mais comprendre les origines est crucial pour prévenir de futures pandémies, qu'il s'agisse de renforcer la sécurité des laboratoires ou de surveiller les zoonoses et le commerce d'animaux sauvages. La Chine ne tardera pas à réagir, comme elle le fait souvent.

Logements location-vente

Les conditions et modalités de traitement des demandes d'acquisition fixées

Les conditions et modalités de traitement des demandes d'acquisition de logements, dans le cadre de la location-vente (AADL) ont été fixées par un arrêté ministériel publié au dernier numéro du journal officiel (JO) N° 3. Signé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, le 26 décembre dernier, cet arrêté précise que la demande d'acquisition prévue est formulée via la plate-forme électronique, dès l'annonce de l'ouverture de la souscription au programme location-vente via les médias dans les délais fixés. "Les demandes d'acquisition sont enregistrées par ordre chronologique instantané de la confirmation de l'inscription via la plate-forme électronique et la réception d'un récépissé électronique contenant la date et l'heure de la souscription du demandeur ainsi que son code chronologique", selon le texte. Pour être recevable, la demande doit être présentée conformément aux modalités prévues par l'arrêté. Par contre, elle est rejetée dans les cas de non-respect des procédures liées à l'enchaînement des étapes de souscription selon les délais fixés, fausses déclarations, faux ou usage de faux, enregistrement de données erronées, ainsi que si les résultats des enquêtes auprès des différents fichiers nationaux sont positifs. Pour le traitement des demandes, des commissions sont créées et leurs décisions sont provisoires et ne donnent aucun droit au bénéfice d'un logement, qu'après vérification des conditions d'éligibilité à travers les enquêtes au niveau des différents fichiers nationaux dédiés à cet effet.

Tourisme

25ème meilleure destination mondiale en 2025

Par Nadira F.

La Tunisie a enregistré l'entrée de 3.511.469 touristes algériens soit un écart positif de 15.6% par rapport à l'année 2023 qui était de 3.038.361 touristes algériens. Cependant, la Tunisie vient d'être classée la 25ème meilleure destination mondiale en 2025. La destination Tunisie a été classée par le prestigieux magazine et site «National Geographic» parmi les 25 meilleures destinations mondiales à visiter en 2025. Avec ce remarquable exploit, selon le représentant de l'ONTT à Alger, la Tunisie renforce sa position sur la carte mondiale du tourisme et ambitionne de séduire encore davantage les visiteurs en 2025. Par son mélange harmonieux d'histoire ancienne et d'expériences modernes, la Tunisie ne cesse

d'attirer l'attention des voyageurs avides de découvertes inédites et de paysages époustouflants. Ces atouts touristiques qui séduisent pleinement les touristes, tout au long de l'année, ont contribué, selon Fouad El Oued, à la consolidation de sa position de destination privilégiée à l'échelle mondiale, en dépassant de 250.000 le seuil des 10 millions de touristes ayant visité la Tunisie en 2024, bien au-delà des indicateurs de 2019, année de référence en affluence du secteur. En parallèle, la Tunisie a enregistré l'entrée de 3.511.469 touristes algériens soit un écart positif de 15.6% par rapport à l'année 2023 (3.038.361). Ces performances sont motivées, selon le communiqué de l'ONTT, par l'excellente relation entre les deux pays frères qui partagent les mêmes traditions, langue, histoire, religion, culture. Il s'agit

aussi de la proximité, du meilleur rapport qualité/prix. A cela s'ajoutent notamment les infrastructures hôtelières et touristiques de qualité. L'ONTT rappelle aussi parmi les potentialités, les produits riches et diversifiés adaptés aux attentes du touriste algérien (tourisme familial, tourisme festif, parcs aquatiques, parcs d'attraction...). Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et l'Office National du Tourisme Tunisien ne ménagent aucun effort pour assurer les meilleures conditions de séjour pour ses touristes, spécialement le touriste algérien qui bénéficie d'un intérêt particulier du gouvernement tunisien, considéré plutôt en tant que frère que voyageur, sous le slogan «un seul peuple dans deux pays frères», conclut le communiqué de l'Office National du Tourisme Tunisien à Alger.

Produits cosmétiques et parfums

La facture d'importation recule de 500 à 58 millions USD

La facture d'importation des produits cosmétiques, des parfums et des soins pour le corps a reculé à 58 millions USD en 2024, contre plus de 500 millions USD auparavant, a indiqué samedi à Alger le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, précisant que cette baisse s'explique principalement par la fabrication de ces produits localement. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite au Salon international de l'industrie cosmétique Cosmetica, dans sa 3e édition qui s'achève ce soir, M. Zitouni a précisé que "l'industrie cosmétique locale a atteint un niveau élevé, couvrant près de 70 % des besoins nationaux", ajoutant que "l'autosuffisance totale a été réalisée pour de nombreux produits de soins pour le corps". Outre sa contribution à la réduction de la facture d'importation, l'industrie cosmétique locale a réalisé un "saut qualitatif et quantitatif" lui permettant d'être compétitive au niveau international, a affirmé le minis-

tre, mettant en avant la contribution de cette industrie à la création d'emplois et de chaîne de valeur. Ces chiffres ont été obtenus grâce à la politique de rationalisation des importations et de soutien à la production nationale, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-il poursuivi, soulignant que "l'Algérie dispose de nombreux atouts qui lui permettent d'atteindre ses objectifs dans ce domaine". Au sujet de l'importation, le ministre a affirmé que les chiffres présentés montrent qu'"il n'y a pas eu de suspension des importations dans ce domaine, comme certains le prétendent, mais une simple rationalisation", ajoutant qu'il existe un surplus dans certains produits locaux, ouvrant ainsi "des perspectives prometteuses pour l'exportation à des prix compétitifs". Concernant le salon, qui a vu la participation de près de 250 entreprises, M. Zitouni a estimé que la forte présence des exposants était un "indicateur positif" pour l'industrie locale des produits cosme-

tiques, des parfums et des soins pour le corps, évoquant le rôle des start-up et des diplômés universitaires qui ont impulsé ce secteur. Selon le ministre, la participation de plus de 17 pays à ce salon "offre l'opportunité de nouer des partenariats". Par ailleurs, concernant le recensement économique des produits nationaux qui doit débuter lundi prochain, le ministre a affirmé que cette opération, qui concerne 186.000 entreprises productrices dans différents domaines, "permettra d'évaluer les capacités de production du pays". En ce qui concerne le projet de loi de régulation du marché en cours de préparation, le ministre a assuré que toutes les catégories étaient associées à son élaboration : commerçants, organisations professionnelles, syndicats, fabricants, administrations et importateurs. Il est élaboré avec l'ensemble des acteurs selon une approche participative pour venir à une organisation qui permettra de contenir le marché parallèle et le marché électronique, a-t-il expliqué.

Journée internationale des Douanes

Signature de quatre accords de coopération dans plusieurs secteurs

La Direction générale des Douanes (DGD) a signé, samedi à Alger, quatre accords de coopération portant sur plusieurs secteurs, à l'occasion de la Journée internationale des douanes, célébrée le 26 janvier de chaque année. Ces accords ont été signés par le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch et des responsables du ministère des Sports, du groupe Sonatrach, de la Direction générale des forêts (DGF), et de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), et ce lors de la cérémonie de célébration de la Journée internationale des douanes, organisée au Cercle national de l'Armée (Alger). L'accord signé avec le Secrétaire général du ministère des Sports, Slimane Tayabi, sous la supervision du ministre du secteur, Walid Sadi, et du ministre des Finances, Laaziz Faid, vise à renforcer les

capacités sportives des membres des douanes. L'accord signé avec le Président-directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et du ministre des Finances, a pour objectif de renforcer la formation spécialisée dans le domaine des hydrocarbures. L'accord signé avec l'inspectrice générale à la Direction générale des forêts (DGF), Nedjma Rahmani, sous la supervision du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa et du ministre des Finances, vise, quant à lui, à renforcer la coopération et à unifier les efforts conjoints pour protéger les ressources animales et forestières. L'accord signé avec la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Sal-

ma Mesrati, vise à asseoir les bases de la coopération et de la coordination entre les deux institutions dans le domaine de la lutte contre la corruption. S'exprimant à cette occasion, le Général-major Bakhouch a souligné que ces accords viennent couronner les efforts des services des douanes visant à renforcer leurs relations avec différents partenaires, "drainant ainsi tous ceux qui contribuent à l'amélioration du climat des activités douanières en les dotant de nouvelles compétences pour obtenir les meilleurs résultats sur tous les plans". La cérémonie de célébration de la Journée mondiale des douanes, qui coïncide avec le 73e anniversaire de la création de l'Organisation mondiale des douanes, s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement et de hauts responsables de l'Etat, ainsi que des cadres du secteur des douanes.

Djamaâ El-Djazaïr

Distinction de 500 récitants du Saint Coran de différentes wilayas

Djamaâ El-Djazaïr a abrité, samedi, une cérémonie de distinction de 500 récitants et récitanteres du Saint Coran, venus de différentes wilayas du pays, dans le cadre de la 8e édition du projet de mémorisation du Saint Coran initié par la Fondation Al-Nahda Bil Al-Quran Al Kareem (la renaissance par le Saint Coran). A cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a indiqué que "parler du message du Saint Coran en Algérie, c'est parler d'une renaissance coranique", en témoigne, a-t-il dit, "le travail réalisé par cette Fondation à travers cette initiative de distinction de 500 récitants et récitanteres du Livre saint". "La nation algérienne a toujours été attachée au Saint Coran, qui était la référence de ses moudjahidine pendant la Révolution de libération, tout comme il est aujourd'hui une référence dans l'éducation des générations montantes, en tant que source de la bonne guidance que chacun doit suivre, sur les pas des



prédécesseurs", a-t-il précisé. Dans ce sens, il a insisté sur "l'importance de l'éducation coranique pour réaliser une renaissance prometteuse", affirmant que "la distinction d'un tel nombre de récitants est le fruit des efforts consentis pour investir dans une jeunesse prometteuse qui représente l'avenir de l'Algérie". Dans une allocution lue en son nom par le député M'hamed Touil, le président de l'Assemblée populaire nationale

(APN), M. Brahim Boughali, a salué "les efforts déployés pour contribuer à la mémorisation du Saint Coran", soulignant "l'importance de demeurer attaché au legs culturel et religieux". Il a, également, salué le rôle de Djamaâ El-Djazaïr, ainsi que la contribution de cette fondation, à travers l'organisation de pareilles initiatives qui contribuent à ancrer davantage "les valeurs religieuses et l'identité nationale".

Services des Douanes algériennes

Saisie de 8,5 tonnes de kif traité, 570 kg de cocaïne et 11 millions de comprimés psychotropes en 2024

Les services des Douanes algériennes ont saisi, dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de substances psychotropes, plus de 8,5 tonnes de kif traité, 570 kg de cocaïne et près de 11 millions de comprimés psychotropes à travers l'ensemble du territoire national au cours de l'année 2024, a indiqué, samedi, le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la Journée internationale des douanes, célébrée le 26 janvier de chaque année et organisée au Cercle nationale de l'Armée, en présence de membres du Gouvernement, de hauts responsables de l'Etat, d'organisations patronales et de cadres du secteur des Douanes, le Général-major Bakhouche a précisé que ses services avaient mené, au cours de l'année écoulée, des opérations "qualitatives" en coordination avec les différents corps de sécurité, qui se sont soldées par la saisie d'importantes quantités de marchandises de contrebande et prohibées, notamment "plus de 8,5 tonnes de kif traité, plus de 577 kg de cocaïne et près de 11 millions de comprimés psychotropes, outre la saisie de 79 armes et plus d'un million de boîtes de produits de tabac". Les services des Douanes ont également saisi près de 1,3 million de kg de produits subventionnés de grande consommation, plus de 380 000 unités de boissons alcoolisées et près de 760 000 litres de carburant, ainsi que 495 711 unités de feux d'artifice et de pétards. Lors de ces opérations, plus de 1100 moyens de transport pour la contrebande (véhicules de tourisme et utilitaires, 4X4, camions, tracteurs, motos, animaux), ont été utilisés, alors que le nombre total d'affaires de saisie résultant de ces crimes a atteint

1113. Ce bilan a été réalisé, selon le Directeur général des Douanes, grâce aux interventions sur le terrain exécutées par les brigades douanières opérationnelles, au nombre de 56 729 sorties, dont plus de 18000 effectuées en coordination avec les différents corps militaires et sécuritaires. En outre, grâce à un contrôle minutieux des conteneurs placés sous le régime de l'entrepot douanier au niveau de plusieurs ports, les services des Douanes algériennes ont "saisi 201 conteneurs de marchandises prohibées constituant une menace à la sécurité et l'intégrité du citoyen", a indiqué le Général-major Bakhouche, ajoutant que les amendes encourues pour ces infractions s'élèvent à près de 5 milliards de DA. Dans le cadre de la promotion de l'économie nationale, et du soutien aux exportations hors hydrocarbures, les services des Douanes algériennes ont organisé, au cours de l'année écoulée, 31 journées d'information à travers l'ensemble du territoire national, selon le secteur d'activité des entreprises économiques, y compris les Start-up. Au niveau international, les Douanes algériennes ont marqué leur "participation active" dans les forums et les conférences régionales et internationales, en plus d'abriter les réunions des commissions mixtes avec des pays frères pour renforcer la coopération douanière en matière de lutte contre la contrebande et les crimes transfrontaliers, "s'élevant ainsi comme modèle en matière de coordination avec ses partenaires internationaux", a-t-on ajouté. Par ailleurs, le Directeur général a affirmé que les Douanes algériennes sont aujourd'hui "engagées dans des réformes stratégiques visant à renforcer leur efficacité au service de l'économie nationale", soulignant par la même que l'amélioration

des conditions de travail des douaniers se présente "comme une priorité dans cette optique", et ce, à travers l'amélioration de leur formation et le développement de leurs compétences pour l'accomplissement de leurs missions avec professionnalisme. S'agissant de la Journée internationale de la Douane célébrée cette année sous le slogan : "Une douane qui concrétise ses engagements en matière d'efficacité, de sécurité et de prospérité", le Général-Major Bakhouche a indiqué que la célébration de cette journée par la Douane algérienne reflète son engagement "constant et son attachement aux principes de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), notamment ceux liés à la transparence, à l'efficacité et à la facilitation du commerce légal". Cet engagement se traduit, a-t-il souligné, par "le renforcement des mécanismes de travail douanier et les efforts soutenus pour développer l'institution dans toutes sa composante", réaffirmant l'engagement de ses services à "renforcer leurs partenariats avec toutes les parties prenantes tant au niveau national qu'international.

Poste et Télécommunications

Lancement d'un concours pour le recrutement de 476 employés

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a annoncé, mardi, l'ouverture d'un concours national pour le recrutement de 476 employés dans ce secteur. S'exprimant à l'occasion de la signature de deux conventions dans le domaine de la numérisation entre l'Assemblée populaire nationale (APN) et les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Poste et des Télécommunications, M. Zerrouki a précisé que les inscriptions à ce concours "débuteront à partir de samedi 25 janvier, sur la plate-forme numérique d'Algérie Poste", affirmant que l'opération de recrutement sera "équitable et transparente, en consécration du principe d'égalité des chances pour tous les candidats". Ce concours contribuera, selon le ministre, à "consacrer le principe d'accès égal de tous les citoyens, y compris les habitants des zones à faible densité de population, à la couverture du réseau des communications électroniques, et ce à travers le programme du Service universel en cours de réalisation". Par ailleurs, et "dans le cadre du processus de transformation numérique, le secteur s'attellera à la réalisation de Centres de compétences "Skills Centers", qui seront implantés à travers l'ensemble du territoire national, en tant que pôles d'excellence spécialisés assurant aux jeunes algériens une formation gratuite dans les domaines des technologies de pointe, notamment l'Intelligence artificielle (IA), le Cloud computing, l'Internet des objets (IOT), la cybersécurité, ainsi que d'autres spécialités liées aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), a souligné le ministre.

Hypertension artérielle

Le contrôle régulier préventif recommandé

Le président de la Société algérienne d'hypertension artérielle (SAHA), Pr Messaoud Saïdani, a recommandé, vendredi à Alger, aux personnes âgées de 40 ans et plus, de "contrôler régulièrement" sa tension artérielle, en guise de prévention contre cette pathologie. S'exprimant en marge du 21e congrès de la SAHA, Pr Saïdani a indiqué que "l'âge est le principal facteur de risque pouvant induire une hypertension artérielle, d'où l'impératif pour les quarantenaires et plus de contrôler régulièrement leur tension". Ceci, a-t-il expliqué, au moyen d'"un bilan annuel et de prises de tension aussi fréquemment que possible", du fait, a-t-il dit, que cette pathologie est "silencieuse, asymptomatique et n'est détectée qu'une fois installée, voire parfois tardivement". Il a ajouté qu'outre l'âge, l'hérédité, ainsi qu'une mauvaise hygiène alimentaire, à laquelle s'ajoutent la sédentarité et l'obésité, constituent d'autres facteurs de risques, conseillant à cet effet de "consommer plus sain, l'exercice physique et, tout au moins, de souvent bouger". Pour les patients hypertendus, le président de la SAHA insiste sur "le respect du traitement" qui leur est préconisé, rappelant que l'hypertension artérielle est, avec le diabète, à l'origine des complications cardio-vasculaires.

Avant-projet de loi sur les associations

L'ONSC organise une rencontre de concertation avec le mouvement associatif

L'Observatoire national de la Société civile (ONSC) a organisé, samedi à Alger, une rencontre de concertation avec le mouvement associatif sur l'avant-projet de loi organique relatif aux associations. Présidant cette rencontre, le président de l'ONSC, Noureddine Benbrahem a souligné que l'avant-projet de loi sur les associations "s'inscrit dans le cadre de la dynamique positive que connaît le pays, ce qui confère à la société civile un rôle actif en matière de gouvernance, qui consacre les acquis de la Constitution de 2020". Il a, à cet égard, salué l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à "consacrer la démocratie participative basée sur le dialogue dans toutes ses dimensions", estimant que la nouvelle loi sur les associations "est un instrument efficace pour dynamiser la société civile et protéger ses membres", et à même de "contribuer à asseoir une nouvelle dynamique entre la société civile et toutes les institutions". Le président de l'ONSC a appelé la société civile à "être à la hauteur des défis actuels et au service des intérêts suprêmes du pays".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

DAJRA D'EL MALEH

COMMUNE DE CHAABAT EL LEHAM

Code fiscal : 098446025129716

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi n° 23-12 du 05 août 2023 modifiant le décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhoul Al-Hijja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, notamment son article 65 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, qui stipule l'obligation de publier l'attribution provisoire des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Chaâbet El-Leham porte à la connaissance de toutes les entreprises ayant participé à l'appel d'offres ouvert, publié dans les journaux "الجمهوري" en date du 23/12/2024 et " Le carrefour d'Algérie " en date du 24/12/2024, relatif au projet : Aménagement des trottoirs des rues (sellaf said , sekrane houari , boukarma said , mohamed khemisti et houari boumediene)

N°	Nom de l'entreprise	Nom du projet	Montant	Nif	La note technique	Détails	OBS
01	SMAHI houari	Aménagement des trottoirs des rues (sellaf said , sekrane houari , boukarma said , mohamed khemisti et houari boumediene)	18.871.250.00 DA	186460100671115	58.00	(03) mois	Offre moins distant qualité Techniquement

Par conséquent, tout soumissionnaire contestataire peut introduire un recours devant la Commission des marchés publics de la commune et ce, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication de l'attribution provisoire du projet, conformément à la loi n°23-12 du 05 août 2023 modifiant le décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 82.

Le Pésident de l'A.P.C

ANEP N°2531001328 27.01.2025



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

Location

Appartement

**Loue appartement neuf
F2 Standing dans la
nouvelle cité 712 à
Chorfa à Chlef**

Contactez le :
0541/66/53/51

Non sérieux s'abstenir.

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisina-ge pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

Missions des incubateurs universitaires d'Oran

Le wali émerveillé par le centre référentiel de l'université Oran 1

Par B. Habib

Une première initiative portant la création d'incubateurs universitaires a été lancée à l'université Oran 1 «Ahmed Benbelila», suite à l'appel à proposition d'un organisme approprié compétent à savoir la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologiques (DGRSDT). La mission d'un incubateur est d'aider les jeunes porteurs de projets à obtenir un certificat ou label «startups» qui leur permet, entre autres, de participer au développement. Elle vise aussi à informer les startups à participer aux concours de

formation salon professionnel et aux opportunités diverses d'exportation de leurs produits. L'idée de recourir aux incubateurs pour développer les compétences des porteurs de projets, notamment les jeunes étudiants qui préparent leur diplôme, a été conçue pour préparer mieux les Start ups à affronter l'environnement extérieur truffé de démarches souvent ennuieuses mais aussi d'incertitudes et à contribuer à l'émergence de compétences notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat un champ longtemps méconnu par les jeunes porteurs de projets non qualifiés. Le wali d'Oran, Chibani Samir, a été ébloui et fortement sensible au rôle et aux mis-

sions de l'incubateur créé à l'université «Ahmed Benbelila» lors de la récente visite à Oran du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Kamel Bidari. Il a également rencontré de futurs opérateurs ou jeunes investisseurs en formation au niveau de cet incubateur et a été attentif à leurs projets, le wali a dans ce sens, longuement insisté sur la nécessité de faire de cet incubateur un pôle de recherche par excellence afin de hisser les connaissances et les projets innovants vers l'étape de maturation et de matérialisation sur le marché du travail ou dans celui de l'industrie, deux domaines stratégiques de l'économie.

Cellule de la protection de l'environnement

De nombreuses opérations d'embellissement et d'entretien effectuées

Conformément aux directives de M. Samir Chibani, wali d'Oran, visant à maintenir la propreté de l'environnement et à éliminer les points noirs, la Cellule de l'environnement et de la protection de l'environnement au niveau cabinet du wali d'Oran, a réalisé plusieurs interventions, touchant diverses communes de la wilaya, durant la période du 11 au 23 janvier 2025. Ces opérations visaient le nettoyage des espaces publics, des quartiers, des espaces verts et des voiries. Dans la municipalité d'Oran, l'opération a concerné les délégations communales de Bouamama, Seddikia, Othmania, Hamri, Moheddine, Sidi El Houari, El Amir, El Mokrani et Ibn Sina. De nombreux jardins ont également été décorés et restaurés, comme le jardin Chahrazad et le jardin familial des Castors.

La cellule est également intervenue au niveau de la Route Nationale N°4, l'Autoroute de contournement n°4, la Rue principale n°2 et 3 en élaguant les arbres et Au niveau de la Commune d'Es-Sénia, la cellule est intervenue sur la Route Nationale N°2, direction Université d'Oran 1 et les chemins menant à l'entrée du quartier Es-Sénia. Dans la commune de Messerghine et la commune de Boutellis, l'équipe de la cellule est intervenue pour nettoyer la cité AADL du pôle urbain, Ahmed Zabana, la Route nationale n°2 et autoroute de contournement n°4, la cité des 350 logements, La route nationale n°73 à Ain el Beida, reliant la commune d'Es-Sénia et la commune d'Oran, la délégation de Bouamama et Othmania. Dans la commune de Gdyel, les interventions suivantes ont eu lieu au niveau de la route nationale n° 27, le Quartier des 120 habitations Chahid Boukacem Ben Malouka. A Bir El Djir, les travaux ont concerné le quartier USTO 790 logements. A la commune de Hassi Bou-nif, la brigade est intervenue sur tous les axes routiers principaux de la commune. A Sidi Chahmi, les interventions ont ciblé le jardin de Haï Nedjma, la route nationale n°35 reliant Nedjma, Saint-Rémy et Sidi Cha-



hmi. Quant à la daïra d'Ain Turk, la cellule a été intervenu sur la route nationale n°83 et la commune de Mers El Kebir jusqu'au rond-point des Dauphins dans la commune d'Ain Turk. Sur la route nationale n°11, les équipes de la cellule sont intervenues dans une opération de nettoyage qui a concerné les communes de Bir El Djir, Gdyel, Arzew et Bathioua. La cellule est également intervenue dans une campagne de nettoyage de la route nationale n°46. En prévision du mois sacré du Ramadhan, la cellule de l'équipe de peinture a peint le périmètre extérieur de la mosquée Al-Kawtar dans la délégation de Bouamama. Concernant les chiens errants, la brigade est intervenue dans divers quartiers et communes d'Oran, ce qui a permis la collecte de 41 chiens errants qui ont été transférés au dortoir de l'Association de protection des animaux de la commune de Tafraoui pour y être pris en charge. Afin d'assurer l'efficacité des opérations de reboisement réalisées par la Cellule Environnement sur une base hebdomadaire, le processus d'irrigation quotidien a été programmé pour assurer le succès du processus.

Salon Oran-Invest-Expo

La 7ème édition du 12 au 15 février

La septième édition du Salon international de l'investissement dans l'industrie, la construction, l'énergie et l'exportation "Oran-Invest-Expo" se tiendra du 12 au 15 février au Centre de conventions d'Oran Mohamed Ben Ahmed, ont indiqué samedi les organisateurs dans un communiqué. L'événement regroupera environ 150 exposants aux fins d'échange d'expériences, de relations d'affaires et de recherche d'opportunités d'investissement, selon le communiqué qui prévoit "une forte participation étrangères", avec notamment la visite de délégations d'affaires d'une vingtaine de pays. Le salon sera scindé en deux pavillons: "El Binaa Expo", dédié aux secteurs du bâtiment, de l'immobilier et des travaux publics et "Algeria Global Industry" regroupant les secteurs de l'industrie, l'énergie, la logistique et l'export. Le programme du salon comprend des rencontres B to B, des conférences-débat et ateliers, ainsi que des espaces d'exposition offerts aux start-up, clubs scientifiques et porteurs de projets innovants, afin de leur permettre un contact direct avec l'environnement économique et de parvenir à la concrétisation de leurs projets, indiquent les organisateurs.

Siège de la wilaya d'Oran

Débat autour de la sensibilisation des élèves

Loin des traditionnelles rencontres, questions et réponses avec le premier responsable de l'exécutif, un nombre considérable de journalistes a participé, au côté des représentants des parents élèves et cadres de l'éducation nationale, à un débat très ouvert. A l'ordre du jour, la sensibilisation des enfants scolarisés sur l'importance du parcours scolaire, dans la sérénité et la bonne préparation des prochaines épreuves, en particulier du cycle moyen et secondaire. Durant plus de 02 heures de temps, les présents ont proposé des idées et des suggestions, selon la situation qui prévaut sur le terrain. L'assistance a été unanime pour indiquer que les élèves ne sont pas à l'abri de manipulation dont le seul objectif est la perturbation des enfants au sein des établissements scolaires. Les mêmes intervenants, à leur tête M. Salim Chibani, wali d'Oran, ont insisté sur la mobilisation des parents. M. Chibani n'est pas passé par trente six chemins pour dire que les parents doivent jouer pleinement leur rôle dans l'accompagnement de leurs enfants. Et d'ajouter que l'Etat a pour mission de mettre les moyens matériels et humains, pour une bonne scolarité. Les participants ont tous reconnu qu'il a bien une fuite en avant de certains parents. L'Organisation des Associations de parents d'élèves a été le point le plus débattu dans cette rencontre. Le chef de l'exécutif de wilaya a saisi l'occasion pour instruire, les cadres de la Direction de l'éducation nationale de la wilaya d'Oran, à prendre toutes les dispositions nécessaires et réglementaires, afin d'ouvrir les portes des établissements scolaires aux parents, pour la création de leurs Associations et de ce fait, leur permettre d'accompagner l'école dans ses missions. Notons qu'une prochaine rencontre est prévue.

A.Kader

Câble en cuivre, compteur d'eau ou de gaz, couvercle de regard...

Baisse sensible de vol à Oran

Après avoir pris une proportion alarmante allant jusqu'à cibler la tuyauterie de gaz sans se soucier des dégâts qu'ils peuvent occasionner, le vol de câble en cuivre, compteur d'eau ou de gaz, couvercle de regard... C'est un véritable trafic auquel se livrent ces hors la loi et criminels qui alimentent des barons bien implantés dans la sphère de la récupération des déchets ferreux et non ferreux. Bien organisés, ils trouvent facilement des receleurs qui n'hésitent pas à exporter via divers réseaux de la contrebande leurs marchandises volées. Décidément, rien n'échappe à certains voyous, des rapaces qui ne savent que voler et que nous serions tentés de qualifier de criminels. En effet, après les vols de couvercles en fonte des bouches d'égout, des plaques directionnelles, voici qu'ils s'attaquent maintenant aux réseaux de distribution d'électricité et de gaz et aux compteurs d'eau. Ce n'est pas la première fois que cette espèce de voleurs s'intéressent à des équipements de la Sonelgaz, Seor et Algérie Télécom qui subissent de fâcheuses altérations ayant pour cause les vols récurrents d'équipements sur leurs réseaux. Ces voleurs sans scrupules et après leur passage, ne se soucient guère de laisser derrière eux des fuites importantes de gaz et des fils électriques sans protection, mettant ainsi tous les riverains et surtout les enfants dans une situation extrêmement dangereuse. Ces actes de sabotage ont lourdement porté atteinte aussi bien à ces entreprises d'état qu'à ses abonnés, notamment en ce qui concerne l'alimentation en eau potable, internet et électricité. Le phénomène lié au vol de câble électrique, de conduite de gaz et compteur d'eau semble baisser par rapport aux années passées suite à la vigilance des forces de sécurité qui ne cesse de faire tomber ces bandes de malfaiteurs une après l'autre, d'ailleurs ces dernières ont démantelé plusieurs réseaux criminels impliqués dans ces vols ayant permis de neutraliser des activités nuisibles ayant provoqué d'importantes pertes matérielles et des perturbations dans plusieurs secteurs névralgiques. En effet les nombreuses plaintes déposées par les entreprises concernées confirment à elles seules la liberté de mouvement dont jouissaient ces réseaux dont les voleurs (en charrettes et petites fourgonnettes) ne sont que le premier maillon d'une longue chaîne.

Youcef Chaib

Spécialisé dans l'escroquerie en ligne
Un réseau criminel international démantelé à Tlemcen



La brigade de lutte contre la cybercriminalité de la police judiciaire de la wilaya de Tlemcen a réussi à démanteler un réseau criminel transfrontalier, spécialisé dans l'escroquerie en ligne, utilisant les technologies de l'information et de la communication. Cette opération a été déclenchée après plusieurs plaintes déposées par des citoyens, victimes d'escroquerie de la part de suspects, prétendant posséder une agence de voyage fictive. Ces escrocs organisaient des voyages de pèlerinage et autres destinations internationales, en promettant de prendre en charge les démarches de visa, les billets d'avion et les réservations d'hôtel. Cependant, une fois les paiements effectués par les victimes, aucune réservation n'était effectuée et les escrocs trouvaient des excuses pour demander davantage d'argent. L'intervention des policiers a permis d'arrêter deux suspects et de récupérer une somme de 426 millions de centimes et de 3.100 euros, soutirée à quatorze victimes. Après l'achèvement des procédures légales, les accusés ont été présentés devant le procureur pour répondre des charges d'escroquerie en ligne, de réception et de manipulation frauduleuse de fonds, en violation des réglementations relatives au change et à la circulation des capitaux. **AMMAMI M.**

Ténès (Chlef)

Un mort dans un accident de la route

Une personne est décédée dans un accident de la circulation survenu, jeudi, sur le chemin communal menant vers la région de Sidi Merouane dans la commune de Ténès, au nord de Chlef, a indiqué un communiqué des services de la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit aux environs de 9h30 suite à une collision entre un véhicule touristique et une moto sur le chemin communal menant vers la région de Sidi Merouane, à Ténès, ajoute la même source. La collision a causé des blessures graves au conducteur de la moto (53 ans), évacué en urgence par l'unité de la Protection civile de Ténès vers l'Etablissement public hospitalier (EPH) Zighoud Youcef. La victime a rendu l'âme à son admission à l'hôpital, des suites de la gravité de ses blessures, selon la même source.

Bechar

Lancement des travaux de réalisation de 450 logements publics locatifs

Les travaux de réalisation d'un programme de 450 logements de type public locatif (LPL) ont été lancés à Bechar pour renforcer le parc immobilier de la wilaya, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Piloté par l'OPGI, le projet, implanté dans la zone urbaine de «Tighaline», au Nord-est de la commune de Bechar, vise à répondre à la demande des citoyens de cette collectivité en la matière, a-t-on précisé. Aussi, il a été procédé récemment à la remise des clefs de 20 logements de type LPL à leurs bénéficiaires dans la localité de Sfissa, relevant de la daïra frontalière de Lahmar, a-t-on ajouté. Outre ces projets, une opération de réhabilitation de 81 logements individuels du groupeement urbain «Diar El Hadjra», au Sud de la commune de Bechar, sera entamée prochainement, dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des habitants de ces logements, dont certains ont été impactés par les dernières intempéries et inondations survenues en septembre dernier, a fait savoir la même source.

Société civile à Mostaganem

Lancement des débats sur le projet de loi des associations

Par Charef Kassous

Ce samedi 25 janvier, une rencontre régionale a regroupé, au niveau de la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki", le mouvement associatif de trois wilayas soit Relizane, Mascara et Mostaganem. Cette rencontre s'inscrit dans la large consultation nationale, au profit des associations, pour enrichir l'avant-projet de la loi organique fixant les conditions, les modalités de gestion et de création des associations, lancée ce mois en cours par l'Observatoire National de la Société Civile (ONSC). Dans une salle archicomble et une organisation optimale, les représentants du mouvement associatif, soit membres de fédérations, de conseils nationaux, d'organisations nationales, de syndicats, d'associations étudiantes, de comités de quartiers et d'associations de divers horizons, sont venus pour construire le débat sur le programme et les objectifs de cette consultation. Une présence très attentive mais surtout très engagée pour débattre sur ce que rapporte l'avant-projet, ce qui a suscité un intérêt très manifeste du fait que l'ensemble des

associationnistes devaient profiter de cette opportunité afin de donner des avis sur ce qu'endure le mouvement associatif durant ses activités bénévoles. Suite à une présentation succincte des différents chapitres du projet, le débat a été entamé en présence d'une équipe de juristes dont la tâche était de cadrer les propositions dans toute leur dimension afin de les nuancer légalement. Cinq académiciens de diverses spécialités juridiques ont suivi les interventions des responsables d'organisations non gouvernementales. Tous ont compris que cette démarche vise à conforter le rôle des associations dans le développement socioéconomique du pays, tout en assurant la conformité dans la gestion des affaires des associations. Une fois le débat lancé, les responsables associatifs ont largement évoqué autant leurs préoccupations, les problèmes inhérents à la relation avec l'administration, le financement que la formation, suggérant ainsi des changements. Afin de concéder au mouvement associatif sa place sur l'échiquier social et économique, beaucoup d'intervenants croient qu'il était temps de remettre les pendules

à l'heure. Certains ont applaudi cette démarche surtout au moment où ils se sont sentis consulter ce qui prédit des changements dans l'activité associative en Algérie. Pour d'autres intervenants, ce nouvel apport s'inscrit dans les réformes préconisées par Mr Abdelmadjid Tebboune, Président de la République car c'est de par cette volonté de couvrir tous les aspects de création et de régulation d'associations, que l'on mettra en place un cadre juridique adéquat à la vision des pouvoirs centraux. La nouveauté présentée dans ce projet de loi réside dans l'évocation d'un cadre spécifique pour les associations qui veulent s'impliquer à l'international, soit établir des échanges avec les ONG étrangères. Celles-ci qui doivent être installées en Algérie, doivent avoir au sein de l'AG au moins 25 membres fondateurs dont 10 étrangers, résidant légalement en Algérie. Cette mesure vise à garantir leur conformité aux lois algériennes. Faut-il enfin souligner que cette occasion a dévoilé un dévouement attesté des représentants d'associations, pour la construction d'un tissu associatif fort et utile à l'expectative de construire la nouvelle Algérie.

Sidi Bel Abbès

Un dispositif de solidarité ramadhanesque renforcé

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel-Abbès se prépare à l'avènement du mois sacré du Ramadhan, en déployant un arsenal de mesures de solidarité, visant à soutenir les familles nécessiteuses et à garantir un accès équitable aux ressources. Une enveloppe financière conséquente, des initiatives diversifiées et une coordination intersectorielle marquent cette année une volonté affirmée d'amplifier l'impact des actions sociales. Un budget global de 41,3 milliards de centimes est alloué à la prime de solidarité Ramadhan, témoignant de l'engagement des pouvoirs publics. Cependant, la répartition de cette somme révèle des disparités et des défis budgétaires. Sur cette enveloppe, 29,9 milliards de centimes proviennent des budgets communaux, soulignant la contribution significative des collectivités locales. La Direction de l'action sociale apporte un soutien de 03 milliards de centimes, complété par un milliard de centimes, puisé du budget de la wilaya.

Cette contribution conjointe vise à consolider le dispositif et à pallier les éventuels déficits. Bien que 41.187 bénéficiaires aient été recensés via la plateforme numérique du ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, un chiffre en baisse par rapport à l'année précédente, des disparités persistent entre les communes. Dix communes connaissent un déficit budgétaire pour cette allocation, contre 32 l'année passée, signe d'une amélioration relative mais aussi de la persistance de difficultés financières pour certaines collectivités. La commune de Sidi Bel-Abbès, en particulier, affiche un déficit estimé à 2,8 milliards de centimes, justifié par un



nombre élevé de personnes nécessiteuses. Malgré cet état de fait, le président de l'Assemblée communale a annoncé le déblocage de 05 milliards de centimes afin de répondre à l'ensemble des demandes des familles concernées, démontrant une volonté politique locale forte. La prime, fixée à un million de centimes, sera versée sur les comptes courants des bénéficiaires vers la mi-février. Au-delà de l'aide financière directe, la Direction de l'action sociale met en œuvre une stratégie multidimensionnelle. En coordination avec les APC, les Associations et le Croissant-Rouge algérien, elle assure la distribution de couffins garnis aux familles n'ayant pas bénéficié de la prime de solidarité. En 2024, 3.701 paniers ont déjà été distribués, dont 500 fournis par le Croissant rouge algérien. L'ouverture des restaurants de l'Iftar, pour les passagers et les familles nécessiteuses, constitue une autre initiative phare. Vingt-deux demandes ont été formulées par des bienfaiteurs et sont actuellement étudiées par la commission de wilaya compétente. Un appel est lancé aux Associations sociales pour qu'elles se manifestent et contribuent à l'ouverture de ces lieux de partage. Des équipes de contrôle seront déployées pour garantir le respect des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire, assurant ainsi la protection des consommateurs. L'année précédente, 21 restaurants de l'Iftar avaient été ouverts dans 23 communes, offrant 182.907 repas. L'objectif est d'étendre ce dispositif à l'ensemble des 52 communes de la wilaya afin de toucher un public plus large, incluant les sans-abris. L'action de la Direction de l'action sociale ne se limite pas au mois sacré. Des cellules de proximité sont mobilisées pour recenser les enfants nécessiteux en vue de la distribution de vêtements de l'Aid. Des actions similaires sont prévues pour les enfants de la pouponnière et les pensionnaires du foyer pour personnes âgées, avec la distribution de colis alimentaires et de vêtements. Des opérations de circoncision pour les enfants nécessiteux seront également organisées durant le Ramadhan. Enfin, la Direction s'engage dans des campagnes de sensibilisation contre le gaspillage du pain et pour une consommation rationnelle et saine des repas, afin de prévenir les intoxications alimentaires.

Illizi

Intenses efforts déployés pour lutter contre le braconnage

D'intenses efforts sont déployés par la Conservation des forêts de la wilaya d'Illizi pour lutter contre le phénomène du braconnage et du commerce illicite du patrimoine faunistique en vue de protéger les espèces menacées, a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation.

La Conservatrice des forêts, Noura Haddouchi indiqué que la richesse faunistique n'a pas été épargnée par les phénomènes de braconnage et de commerce illicite des espèces animales, menant la Conservation des Forêts à arrêter une stratégie visant à préserver cette richesse des voies d'exploitation illégale. Pour cela, souligne-t-elle, la Conservation s'emploie à intensifier les efforts multisectoriels en signant des conventions, avec notamment les corps de sécurité et le Parc national du Tassili-N'Ajjer, à l'effet d'établir un projet commun de lutte et d'organisation de

patrouilles d'observation et de surveillance périodiques, à même de dissuader les braconniers. A ces efforts, vient s'ajouter la prise de décisions de wilaya pour activer la mission des commissions mixtes de lutte contre le braconnage et le commerce illicite de la richesse faunistique à travers les zones protégées, en sus de l'octroi d'agrément aux associations intéressées à la protection de l'environnement, et l'animation de rencontres régionales et nationales dédiées à la sensibilisation sur la lutte contre le braconnage, a soutenu la même responsable. Il s'agit également, selon la même source, de la formation continue des cadres du secteur sur les techniques d'investigation contre les crimes commis à l'encontre de la richesse faunistique, l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les régions enclavées et les établissements éducatifs, l'exploitation des

supports de communication, dont les réseaux sociaux, la tenue d'atelier explicatifs et de conscientisation, ainsi que la prise de mesures dissuasives à l'encontre des contrevenants. Mme Haddouchi a rappelé l'article 36 du statut de l'Office national du parc culturel du Tassili-N'Ajjer stipulant que toute activité de chasse, quel qu'en soient les moyens, de transport, vente et achat d'animaux sauvages, constitue une atteinte et un préjudice au patrimoine culturel et naturel en zones protégées, le décret exécutif 12-235 définissant les espèces animales sauvages protégées, et l'ordonnance 05-06 portant classement de certaines espèces animales à protéger d'extinction. Le parc recense neuf (9) espèces animales protégées vivant dans la wilaya d'Illizi et de huit (8) autres espèces menacées de disparition, a fait savoir la Conservatrice des forêts de la wilaya.

Khenchela

Le musée du tapis de Babar réceptionné avant fin 2025

Le projet de musée du tapis situé dans la commune de Babar (wilaya de Khenchela) sera réceptionné "avant la fin de l'année 2025", a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de la culture et des arts. Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed El Allouani, a indiqué que le taux d'avancement des travaux de ce projet, retenu au titre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela, et lancé fin 2023, a atteint 45 %, selon les rapports remis par la direc-

tion des équipements publics chargée du suivi de la réalisation qui s'est engagée à le livrer au cours du second semestre de l'année en cours. L'enveloppe financière octroyée pour la réalisation du musée du tapis à Babar a été porté à 300 millions DA après l'octroi dernièrement d'une rallonge de 60 millions DA en plus du montant préliminaire de l'opération estimé à 240 millions DA, après la modification de l'étude technique et le changement du terrain du projet, a ajouté le même responsable. Ce musée comprendra notamment un espace d'exposition de modèles de tapis de dimensions et de formes différentes avec des fiches de présentation comprenant des données sur la date de

fabrication, la matière première, la technique et les outils de tissage. Un stand spécial sera réservé également à la présentation des familles connues pour le tissage de tapis avec une renommée nationale et internationale. Le musée comprendra également des ateliers de tissage du tapis de Babar, de restauration d'anciens tapis en plus d'un espace de rencontre et d'échange entre les tisserands. La direction locale de la culture et des arts a élaboré le dossier scientifique scénographique du musée et l'a présenté au ministère de tutelle en prévision de son approbation et de l'octroi de l'enveloppe financière nécessaire pour l'équipement de cette structure, rappelle-t-on.

Tipasa

Vers la production de 1,8 millions qx d'agrumes

Une production prévisionnelle de 1,8 millions qx d'agrumes est attendue à Tipasa durant la présente campagne agricole 2024/2025, a-t-on appris jeudi, de la Direction de wilaya des services agricoles. La wilaya s'attend cette année à une récolte de 1,8 million qx d'agrumes, toutes variétés confondues, avec une moyenne de rendement estimée à 260 qx/ ha, selon un exposé présenté en marge de l'ouverture, par le wali Ali Moulay, de la 19e édition du Salon des agrumes. Cette production est attendue sur une superficie agrumicole globale estimée à 7.998 ha, répartie sur les communes d'Attaba, Ahmar El Ain, Chaiba, Koléa, Bourguiga, Hadjout et Sidi Rached, selon le même exposé qui note le recensement de 1.100 producteurs d'agrumes dans la région. Une extension notable a été enregistrée, ces dernières années, dans le verger agrumicole de la wilaya, grâce aux mesures prises par le Gouvernement dans le but d'encourager le secteur agricole, à l'instar de l'octroi d'autorisations de forage et la facilitation des procédures des crédits bonifiés (R'fig), entre autres.

Inaugurée par le wali de Tipasa

Mise en service de la station de pompage d'eau de Sidi Amar

Une station de pompage destinée à alimenter et à améliorer la distribution d'eau potable d'un bassin de population de 32.000 âmes dans la daïra de Sidi Amar, wilaya de Tipasa, a été mise en service, jeudi. Inaugurée par le wali, Aboubakr Seddik Boucetta, cette station de pompage d'eau est dotée d'une capacité de 2.500 à 9.500 m³/jour qui permettra d'améliorer la distribution d'eau potable dans les communes de Sidi Amar et Menaour, selon les explications fournies sur place au wali. Lancée en réalisation en août 2023, la station compte six (6) réservoirs d'une capacité de 2.000 m³ chacun. Elle est alimentée à partir du système de transfert d'eau du barrage Kef Eddir de Damous, auquel elle est raccordée grâce à des conduites dédoublées sur une distance de 12 km linéaires. Elle est aussi raccordée au système de transfert d'eau de la Station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2. Par ailleurs, le wali a inauguré une polyclinique dans la commune de Nador comptant de nombreux services médicaux et destinée à réduire la pression sur les structures de santé dans la commune de Tipasa.

Tizi-Ouzou

Plus de 70 brigades de contrôle du marché mobilisées pour le Ramadhan

Pas moins de 76 brigades d'inspection seront mises sur pied à Tizi-Ouzou pour le contrôle et la régulation du marché durant le mois sacré de Ramadhan prochain, selon un document de la direction locale du commerce rendu public jeudi. Il s'agit de 40 brigades qui seront chargées du contrôle des activités commerciales et de 36 autres pour la ré-

pression de la fraude et de la spéculation, est-il précisé. Plusieurs autres mesures sont prévues pour permettre la régulation du marché durant ce même mois. Il s'agit, entre autres, du stockage de 347.848 tonnes de viande blanche congelée, de la coordination avec le groupe agroalimentaire Cevital pour l'augmentation de quota de la wilaya en matière d'huile de table et

Bouira

06 trafiquants de drogue et de psychotropes tombent dans les rets de la police

Dans le cadre de la lutte contre tous les types de criminalité en milieu urbain, notamment les crimes de trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, et suite à des informations confirmées obtenues par les éléments de l'unité mobile de la police judiciaire de la sûreté de Wilaya de Bouira, indiquant qu'une personne (un repris de justice et faisant l'objet d'un mandat d'arrêt) avait introduit une quantité de drogue et de substances psychotropes dans la ville de Bouira à bord d'un véhicule touristique. En conséquence, les membres de la brigade ont élaboré un plan de sécurité efficace et l'ont surveillé, où ils l'ont vu à bord du même véhicule que son partenaire dans l'opération. Dès qu'il a vu les policiers, le suspect a jeté un sac par la fenêtre du véhicule. Il fut rapidement arrêté et l'objet récupéré s'est avéré être 411 comprimés de drogue dure de type Ecstasy, 6 grammes de poudre d'ecstasy et 105 comprimés hallucinogènes de la marque Prégabaline. Lors de la fouille, une somme d'argent estimée à 101.000 dinars provenant des produits de la vente et de la promotion, a été trouvée en leur possession. Au cours de l'enquête, l'identité de 3 autres personnes impliquées dans l'affaire a été déterminée et, lors de leur arrestation, elles ont été trouvées en possession de comprimés psychotropes de Prégabaline, d'une quantité de drogue (kif traité) et d'une somme d'argent estimée à 1.103.500 dinars provenant du produit de la vente et de la promotion. Après avoir accompli toutes les procédures légales, ils ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes.

TAIB HOCINE

Ghardaïa

Mise en service de huit centres de stockage de proximité d'ici fin 2025

Huit (8) centres de stockage de proximité de céréales seront mis en service dans la wilaya de Ghardaïa d'ici fin 2025, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. La réalisation et l'équipement de ces installations de stockage de céréales, réparties à travers les communes de Metlili, Sebseb, Mansoura, Guerrara et El-Ateuf, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités de stockage liées à la filière céréalière dans la wilaya, au titre du programme national relatif à l'augmentation des capacités de stockage des céréales, a indiqué à l'APS, le directeur du secteur de l'équipement public, Balout Radouane. La capacité globale de ces structures de stockage atteindra 400.000 quintaux (QX), à raison de 50.000 quintaux par centre, dont trois (3) centres de stockage seront réalisés dans la commune de Mansoura, au sud de la wilaya de Ghardaïa, connue comme une importante zone agricole de production de céréales, notamment le blé et l'orge, a expliqué le directeur des services agricoles (DSA), Sid Ahmed Melahi. Lors d'une récente visite d'inspection des chantiers de ces structures de stockage de céréales, le wali de Ghardaïa, Abinouar Abdellah, a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, afin de garantir leur livraison dans les délais impartis, pour assurer le stockage des récoltes céréaliers, qui constituent un produit stratégique pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire du pays.

de la création de marchés de proximité. Par ailleurs, la même source a indiqué qu'un total de 119.587 interventions de contrôle a été réalisé à travers la wilaya durant l'année écoulée, 2024, par les agents de la direction du commerce. Ces interventions ont permis le constat de 4.683 infractions et l'établissement de 4.556 procès-verbaux.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès
Vice-Rectorat Chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation
NIF : 408020000220031

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°08/2024

L'Université de Sidi Bel-Abbès lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
Travaux d'entretien et réhabilitation au niveau de la faculté de la science de la nature et de la vie de l'université de Sidi Bel Abbès composé de deux lots, lot 01 étalementé, lot 02 menuiserie en aluminium.

a) Capacités professionnelles

Ayant un certificat de qualification et de classification professionnel catégorie (III) et plus en cours de validité, relevant du secteur bâtiment en activité principal, remplissant les conditions de qualification.

b) Capacités techniques

Soumissionnaire ayant réalisé des projets justifiés par au moins deux (02) attestations de bonne exécution dans le domaine des projets de même nature signé par un maître d'œuvre public pour les dix (10) dernières années.

c) Capacités financières

Ayant une moyenne de chiffre d'affaires des bilans comptables des trois (03) dernières années, portants le cachet de dépôt des services des impôts, ou par des attestations de chiffre d'affaires délivrées par les services des impôts, ou attestation d'activité C20 délivrée par les services des impôts, supérieur ou égal à : Pour le lot N°01 étalementé : Trois million [3 000 000,00] de dinars.

Pour le lot N°02 menuiserie en aluminium : Trois million [3 000 000,00] de dinars.

Pour la soumission dans les deux lots doit avoir le cumul de chiffre d'affaires demandé pour chaque lot.

N.B : les entreprises nouvellement créées les conditions d'éligibilité sont :

Pour les capacités professionnelles : Ayant un certificat de qualification et de classification professionnel catégorie (III) et plus en cours de validité, relevant du secteur bâtiment en activité principal, remplissant les conditions de qualification.

Pour les capacités techniques : Soumissionnaire ayant réalisé des projets justifiés par au moins une (01) attestation de bonne exécution durant deux dernières années dans le domaine des projets de même nature signé par un maître d'œuvre public.

Pour les capacités financières : Ancienneté égal à deux (02) ans → la moyenne de chiffre d'affaires des deux dernières années supérieur ou égal à : Pour le lot N°01 : deux million [2 000 000,00] de dinars.

Pour le lot N°02 : deux million [2 000 000,00] de dinars.

Pour la soumission dans les deux lots doit avoir le cumul de chiffre d'affaires demandé pour chaque lot.

Ancienneté égale à une (01) année → le montant du chiffre d'affaires de l'année supérieure ou égal à :

Pour le lot N°01 : deux million [2 000 000,00] de dinars.

Pour le lot N°02 : deux million [2 000 000,00] de dinars.

Pour la soumission dans les deux lots il faut avoir le cumul de chiffre d'affaires demandé pour chaque lot.

Conformément aux dispositions de l'article n°44 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics Un candidat ou soumissionnaire, seul ou en groupement, ne peut présenter plus d'une offre par procédure de passation de marché public.

(Toute offre non éligible aux conditions sera rejetée).

Les candidats intéressés peuvent directement ou par le biais d'un représentant dénommé mandaté par leur soin, retirer le dossier des charges au près du Vice Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation Université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès. Administration Centrale campus universitaire, contre paiement de deux mille (2000) Dinars Algériens, non remboursables, représentant les frais de reproduction, soit par mandat postal au nom de l'agent comptable de l'Université de Sidi-Bel-Abbès compte CCP N° 334731 clé 60, soit par paiement espèce de ladite somme au niveau du comptable de l'Université.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière comme suite :

I- Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

1) Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

Dans la déclaration de candidature, le soumissionnaire atteste que :

- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 51 et 66 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics;
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- Est inscrit ou registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;
- A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
- Détiens un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- 2) Une déclaration de probité ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle jointe annexe du présent cahier des charges.

3) Les statuts pour les sociétés.

4) Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5) Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

a) Capacités professionnelles

Ayant un certificat de qualification et de classification professionnel catégorie (III) et plus en cours de validité, relevant du secteur bâtiment en activité principal, remplissant les conditions de qualification.

b) Capacités techniques

Soumissionnaire ayant réalisé des projets justifiés par au moins deux (02) attestations de bonne exécution dans le domaine des projets de même nature signé par un maître d'œuvre public pour les dix (10) dernières années.

c) Capacités financières

Ayant une moyenne de chiffre d'affaires des bilans comptables des trois (03) dernières années, portants le cachet de dépôt des services des impôts, ou par des attestations de chiffre d'affaires délivrées par les services des impôts, ou attestation d'activité C20 délivrée par les services des impôts, supérieur ou égal à : Pour le lot N°01 : Trois million [3 000 000,00] de dinars.

Pour la soumission dans les deux lots doit avoir le cumul de chiffre d'affaires demandé pour chaque lot.

N.B : les entreprises nouvellement créées les conditions d'éligibilité sont :

Pour les capacités professionnelles : Ayant un certificat de qualification et de classification professionnel catégorie (III) et plus en cours de validité, relevant du secteur bâtiment en activité principal, remplissant les conditions de qualification.

Pour les capacités techniques : Soumissionnaire ayant réalisé des projets justifiés par au moins une (01) attestation de bonne exécution durant deux dernières années dans le domaine des projets de même nature signé par un maître d'œuvre public.

Pour les capacités financières : Ancienneté égal à deux (02) ans → la moyenne de chiffre d'affaires des deux dernières années supérieur ou égal à : Pour le lot N°01 : Deux million [2 000 000,00] de dinars.

Pour le lot N°02 : Deux million [2 000 000,00] de dinars.

Pour la soumission dans les deux lots il faut avoir le cumul de chiffre d'affaires demandé pour chaque lot.

Ancienneté égale à une (01) année → le montant du chiffre d'affaires de l'année supérieure ou égal à :

Pour le lot N°01 : Deux million [2 000 000,00] de dinars.

Pour le lot N°02 : Deux million [2 000 000,00] de dinars.

Pour la soumission dans les deux lots il faut avoir le cumul de chiffre d'affaires demandé pour chaque lot.

Conformément aux dispositions de l'article n°44 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics Un candidat ou soumissionnaire, seul ou en groupement, ne peut présenter plus d'une offre par procédure de passation de marché public.

(Toute offre non éligible aux conditions sera rejetée).

N.B : Conformément aux dispositions de l'article n°69 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement à l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

- ✓ Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique ;
- ✓ Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF), une copie de la carte d'identification statique(NIS).
- ✓ L'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH valide ;
- ✓ Les références bancaires justifiées par une attestation de solvabilité moins de trois (03) mois et le relevé d'identification bancaire ;
- ✓ L'extrait de casier judiciaire du soumissionnaire, daté moins de trois (03) mois si celui-ci comporte la mention « néant » ;
- ✓ L'extrait de rôle du soumissionnaire, apuré ou avec échéancier de paiement, dicté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;
- ✓ Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès de CNRC délivrée par le Centre National du Registre du Commerce de l'année de soumission si le soumissionnaire est une personne morale.

II- Offre technique

L'offre technique doit être établie conformément au cahier des charges et accompagnée, éventuellement, de toute documentation nécessaire.

L'offre technique doit comporter les documents suivants :

- 1) Déclaration à soucrire, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- 2) Le présent cahier des charges sans aucune modification revêtue du cachet, de la griffe et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite « lu et accepté » avec tous les pages paraphés ;
- 3) La liste des moyens humains (Personnel technique, Ingénieurs et/ou Techniciens) pour l'encadrement du projet justifié par l'état nominatif d'effectifs (mouvement des salariés) et par des références professionnelles DAS (déclaration annuelle des salaires) de l'année de soumission, attestations d'affiliations visées par la CNAS (le mois de la soumission) et/ou CASNOS en cours de validation, et la déclaration annuelle de l'année précédente au contrat d'insertion professionnel DAIP valide le jour d'ouverture ainsi que les diplômes.

- 4) Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet, appuyée de toutes pièces justificatives (copie de carte grise, police d'assurance ainsi que la copie de l'attestation de fiche de contrôle technique en cours de validité, pour le matériel roulant, factures d'achats ou rapport d'expertise valable une année à la date d'ouverture des plis établi par un expert agréé pour le matériel fixe) ;

- 5) Le planning prévisionnel d'exécution des travaux établi en fonction du délai proposé, renseigné, daté et signé

- 6) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ;

- ✓ Une démonstration technique justificative et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article n°78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article 71 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commission d'ouverture des plis d'évaluation

des offres invite, le cas échéant, par écrit, par le biais du service contractant, les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres.

III- Offre financière

L'offre financière doit comporter les documents suivants :

- 1) La lettre de soumission, renseignée, datée et signée, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- 2) Descriptif des travaux, renseignée, datée et signée.
- 3) Le bordereau des prix unitaires, renseigné, daté et signé.
- 4) Le devis quantitatif et estimatif, renseigné, daté et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces 3 enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres n° 08/2024 – Travaux d'entretien et réhabilitation au niveau de la faculté de la science de la nature et de la vie de l'université de Sidi Bel Abbès »

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 11h au niveau du : Vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation, Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès. Administration centrale (campus universitaire) 3^e étage Tél. 048-69-37-21

Dans le cas où ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des candidats ou soumissionnaires ou leurs représentants, le même jour de dépôt des offres à 11h, au niveau de la Salle de la réunion du 3^e étage. De l'administration centrale (campus universitaire) de l'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de validité des offres égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA ...
LE CARREFOUR D'ALGERIE

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS ...
LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AÏN EL HADJAR

CONGRÈS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

GRAVE ACCIDENT DE LA ROUTE À ZERHAÏD DANS ALGERIA
05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTEGE HOSPITAL

CANTINES SCOLAIRES : LE SCANDALE DE TROP À TIARET

DEUX SEPTUAGÉNAIRES ALGÉRIENS DÉCÉDÉS ...
LE CARREFOUR D'ALGERIE

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

<p

MCO-CRB sera son premier grand défi **Amrani attend son heure**

Par Rachid B.

A lors que tous les indices laissent croire que le nouvel entraîneur du Mouloudia d'Oran sera Abdelkader Amrani, rien n'avait été officialisé hier en fin d'après-midi. Un accord a bel et bien été conclu entre la direction du club d'El-Hamri, représentée par le président de son conseil d'administration Chakib Ghomari et le désormais ex-coach du Chabab de Belouizdad, mais aucun document officiel n'avait encore été signé hier, soit à une semaine du choc entre les deux équipes dans le cadre de la mise à jour du championnat national de Ligue 1. C'est justement la proximité de ce classique de l'élite nationale qui poserait problème, à en croire une source autorisée. Le CRB avait, à ce propos, certes annoncé via un communiqué que l'aventure d'Amrani à la tête de son

équipe-fanion avait pris officiellement fin, sans toutefois confirmer que le contrat liant les deux entités a été résilié. De son côté, après avoir trouvé un terrain d'entente avec l'administration de la SSPA-MCO, ledit technicien a pris le soin d'envoyer une demande de résiliation à la direction du CRB. Aucune réponse ne lui a été envoyée, du moins jusqu'à hier en fin d'après-midi. Or, ce document lui est indispensable pour pouvoir s'engager officiellement avec le MCO et parapher son engagement contractuel afin d'aspirer, dans la foulée, à bénéficier de sa licence à même de pouvoir prendre place sur le banc de touche. S'il n'obtient pas sa résiliation de contrat du CRB, Amrani ne pourra pas signer au Mouloudia d'Oran. Certaines sources généralement bien informées laissent, d'ailleurs, à penser que la direction du club de Belcourt n'accè-

derait pas au souhait de son ex-entraîneur technique afin de ne pas lui permettre d'affronter son ex-équipe samedi prochain. Sachant pertinemment qu'il connaît cette formation du CRB à la perfection, la direction du CRB chercherait, ainsi, à mettre tous les atouts du côté de son équipe-fanion et parmi ceux-ci, la possibilité de priver l'adversaire mouloudéen de sa meilleure arme, son (futur) entraîneur ! Mais comme tout bascule et change très vite en football, il ne serait pas, non plus, impossible de voir la direction belouizdadie signer ledit document au cas où elle trouverait un entraîneur qui lui conviendrait dans les plus brefs délais. Cela permettrait au successeur d'Amrani d'être sur le banc du Chabab dès mardi face au CSC de Kheireddine Madoui tout comme il permettrait au premier nommé de diriger le MCO du terrain.

Ligue 1 Mobilis (Mise à jour)

Le CRB stop le PAC, le MCEB piège le CSC

Le CR Belouizdad et le MC El Bayadh ont pris le meilleur, respectivement, sur le Para-dou AC (1-2) et le CS Constantine (0-1), ce samedi, en matchs comptant pour la mise à jour du championnat national de Ligue 1 Mobilis. Au stade du 5 Juillet 1962, le derby de la capitale est revenu au Chabab. Les Rouge et Blanc ont pris la mesure de leur adversaire avant de débloquer la situation dans les ultimes secondes de la première période par l'entremise de Khacef (45'9). Par la suite, le CRB est parvenu à faire le break à la 85e minute grâce au Sud-Africain, Mayo (85').

Menés par deux buts à zéro, les Académiciens ont réagi dans la foulée en réduisant le score deux minutes plus tard par Kaassis. Toutefois, le sursaut des capés de Bilel Dziri est intervenu trop tardivement pour espérer chercher l'égalisation. Invaincu en championnat depuis 8 matchs (5 victoires, 3 nuls), le PAC (4e - 22 pts) voit sa belle série prendre fin et cède par la même occasion la 3e place au classement à son adversaire du jour (23 pts). Alors que la phase aller a pris fin le 28 décembre dernier, le CRB compte encore deux matchs en retard, contre une rencontre pour le PAC. Dans l'autre rencon-



tre de mise à jour du calendrier de la Ligue 1 Mobilis, jouée cet après-midi, le CS Constantine a été tenu en échec sur ses terres par le MC El Bayadh. Excellents en Coupe la Confédération africaine de football (CAF), notamment après leur qualification en quarts de finale, les Constantinois affichent un tout autre visage en L1 avec un parcours moins glorieux. Une certaine fragilité qui s'est confirmée à nouveau lors de la réception

du MCEB. Profitant de la situation de leur hôte, les gars d'El Bayadh ne se sont pas fait prier pour arracher les 3 points de la victoire, sur le plus petit des scores, grâce à Chahrour (20'). Un petit but qui permet au MCEB de passer de la 14e à la 11e position (17 pts). De son côté, le CSC ne gagne plus en championnat depuis quatre sorties et compte à la 7e place (20 pts) avec également un match en retard.

Ligue 2 amateur (16ème journée)

Le MB Rouissat leader, l'USM El Harrache son dauphin

Les rencontres de la 16ème journée du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, disputées vendredi et samedi, ont été marquées par les succès du leader le MB Rouissat et son dauphin l'USM El Harrach. Les 2 leaders ont creusé l'écart sur leurs poursuivants dans la course à l'accession, alors que l'US Souf battue une nouvelle fois à domicile semble se diriger droit vers le bas palier. En déplacement chez la redoutable formation l'IB Khemis El Khechna (4e, 25 pts), le MB Rouissat (1er, 38 pts) a décroché sa 12e victoire de rang en s'imposant sur le score de 1 à 0. Ce suc-

cès permet aux hommes de Abdelkader Zemmouri de préserver leur 5 points d'avance sur leur dauphin l'USM El Harrach (33 pts), vainqueur à domicile contre la lanterne rouge l'US Souf (2-0). Derrière le duo de tête, l'USM Annaba (3e, 28 pts) a encore raté des points précieux dans la course à l'accession, en s'inclinant (0-1) face au MSP Batna (22 pts) qui se hisse au 7e rang avec HB Chelghoum Laïd, vainqueur sur le même score face au MO Constantine (5e, 23 pts). Dans le bas du classement, la JSD Jijel (10e, 20 pts) a réalisé la bonne opération du week-end en allant s'imposer (2-0) chez l'Olympique

CAN 2025 **Plusieurs légendes africaines assisteront au tirage au sort**

La CAF a annoncé la présence de plusieurs légendes africaines à la cérémonie de tirage au sort de la CAN 2025. L'Egyptien Essam El Hadary, le Camerounais Patrick Mbona, le Tunisien Aymen Mathlouthi, le Malien Momo Sissoko et l'Ivoirien Gervinho vont assister à ce tirage au sort, prévu lundi. Selon la CAF (Confédération africaine de football), ces légendes, véritables ambassadeurs de leurs nations et du football africain dans son ensemble, apporteront une aura particulière au tirage au sort de la CAN. « L'histoire riche de la CAN s'est construite grâce à des performances mémorables et des exploits d'exception. Les légendes présentes ont marqué cette compétition de leur empreinte », souligne l'instance dirigeante du foot africain. La cérémonie va démarrer à 19h00 (heures algériennes) et verra la participation des délégations des 24 nations qualifiées. Les 24 équipes qualifiées, dont l'Algérie, seront réparties en six groupes de quatre. A l'issue de la phase de groupes, les deux meilleures équipes de chaque poule, ainsi que les quatre meilleures troisièmes, accéderont aux huitièmes de finale. Le coup d'envoi de la CAN 2025 sera donné le 21 décembre 2025, tandis que la finale aura lieu le 18 janvier 2026. La précédente édition de la CAN s'est déroulée en Côte d'Ivoire et avait été remportée par les Éléphants de Côte d'Ivoire contre le Nigeria (2-1). Voici la liste des 24 équipes qualifiées pour cette édition : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Guinée équatoriale, Mali, Maroc, Mozambique, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

Championnat d'Algérie des échecs des jeunes talents à Oran **Illustration des échéphiles Béjaouis**

Les jeunes échéphiles Béjaouis se sont illustrés aux épreuves de la phase finale du Championnat d'Algérie des échecs des jeunes talents, clôturé dimanche, après quatre jours de compétition au niveau du village olympique d'Oran. La palme des -18 ans est revenue à Nassr Ryma du club Cavaliers Saldae de Bejaïa avec 6,5 points, devant respectivement Mazouz Nouha de l'AS Sûreté nationale avec 6 points et Boushla Manel d'El Hillal de Sidi Bel Abbès avec 5 points. Chez les garçons, Amrane Abdellah de l'AS Sûreté nationale a remporté le titre avec 7,5 points sur 9 rondes, devant Benkhelifa Zakaria du club Cheval Noir Feraoun de Bejaïa (7 points), alors que Rahem Samy du Bougie Club Echec de Bejaïa a complété le podium avec 6 points. Dans la catégorie des -16 ans, Aït Oudhia Manel de l'OMS Bologhine d'Alger et Chaïli Yasser Idris du NRC Alger se sont distingués en s'adjugeant la 1ère marche du podium respectivement chez les filles et chez les garçons. Chez les U14, Iskounane Tinhinane du club Bougie Club Echec de Béjaïa filles et Aït Athmane Younes du même club de Béjaïa garçons ont remporté le titre. Dans la catégorie des moins de 12 ans, Ainssani Saoussanine de l'AMCC Ain M'lila et Mordjani Mohamed El Amine de Laghouat ont survolé les débats. Chez les U10, Khelfallah Iklas de l'AS Sûreté Nationale filles et Teggar Aymane de Laghouat ont décroché la première place. Les titres des moins de 8 ans ont été remportés par Boulmedj Amel de Béjaïa Club Echec en filles et Djerroud Adem du club Cavaliers Saldae de Béjaïa garçons. Cette phase finale, disputée selon le système suisse en neuf rondes à la cadence d'une heure, avec ajout de trente secondes par coup joué, a été jugée d'un niveau technique "très appréciable" par le directeur de la compétition, l'arbitre international Ali Benyamina. Selon le président de la FAE, Azzeddine Brahim Djelloul, le vainqueur de chaque catégorie est qualifié au prochain championnat arabe, prévu le mois d'octobre, dont le lieu n'a pas encore été déterminé, ainsi que les 6 premiers de chaque catégorie représenteront l'Algérie au championnat d'Afrique, qui aura lieu le mois de décembre en Algérie.

**Noté 4,2 sur 05
c'est le meilleur film
de Mark Wahlberg!**



Àvec Vol à haut risque, Mark Wahlberg retrouve Mel Gibson après la comédie Very Bad Dads 2 en 2017 et le drame Père Stu : un héros pas comme les autres en 2022. Sauf que cette fois-ci, Gibson est uniquement derrière la caméra. Filmé en huis clos dans un avion, Vol à haut risque suit l'US Marshals Madelyn Harris (Michelle Dockery), chargée d'escorter Winston (Topher Grace), un informateur, qui va témoigner contre un parrain de la mafia. Pendant leur voyage en avion, elle se méfie rapidement du pilote, Daryl Booth (Mark Wahlberg), qui ne semble pas être l'homme qu'il prétend... Un film d'action pour lequel Wahlberg n'a pas hésité à donner de sa personne et se rasant le dessus de la tête pour que la tonsure de son personnage soit plus crédible. Absent des écrans de cinéma depuis la sortie d'Uncharted en février 2022 (il est apparu entre temps dans plusieurs films de plateformes (The Family Plan, The Union, Arthur the King)), l'acteur américain est donc de retour sur le devant de la scène. L'occasion de découvrir quel est le film le mieux noté de sa filmographie. Avec une note spectateurs moyenne de 4,2 étoiles sur 5 pour 170 918 notes et 2603 critiques, c'est le thriller de Martin Scorsese Les Infiltrés - remake du polar hong-kongais Infernal Affairs - qui prend la tête du classement. Mark Wahlberg y tient le rôle du Sergent Sean Dignam, un policier intègre et loyal, au langage fleuri et aux répliques instantanément culte, qui travaille sous les ordres du capitaine Queenan (Martin Sheen). Le comédien partage l'affiche avec Leonardo DiCaprio, Matt Damon, Martin Sheen et Jack Nicholson. La performance de Mark Wahlberg figure parmi les plus mémorables de sa carrière. L'Académie des Oscars lui a d'ailleurs décerné sa toute première nomination aux Oscars, dans la catégorie Meilleur Acteur dans un second rôle. C'est le seul acteur du film à avoir été nommé aux Oscars cette année-là, tandis que Scorsese s'est vu remettre la statuette du Meilleur réalisateur. Pourtant le tournage des Infiltrés a été éprouvant pour le comédien en raison notamment de la réécriture intégrale de son personnage entre la première mouture du scénario et la version qui a finalement été tournée. Une situation frustrante, mais dont Mark Wahlberg a finalement su tirer le bénéfice. En mars 2024, Wahlberg confiait d'ailleurs au micro du podcast américain Happy Sad Confused "Au début, je pensais : 'Ok, il faut que cela soit le plus réaliste et le plus crédible possible. On est à Boston, ça parle de gangsters. On ne voit pas souvent des films comme ça'. Et je m'imaginais un film chorale, sans m'attarder sur mon cas personnel ou l'opportunité que cela pourrait m'apporter en tant qu'acteur. Puis j'ai relu le scénario, et j'ai pensé : 'En fait ce rôle a quelque chose de spécial.'". Sean Dignam est en effet un personnage clé des Infiltrés. La prestation de Mark Wahlberg qui fait pourtant face à des acteurs de renom est plébiscitée par les spectateurs. Ainsi, fandecaoch écrit : "Les Infiltrés est vraiment un petit bijou du cinéma, une pure merveille avec un histoire pleine de retournements de situation, un casting en or dirigé de main de maître par Martin Scorsese.

Comédie d'action avec Van Damme et Michaël Youn

Le Jardinier, une suite est-elle prévue?

Personne n'imaginait qu'un tel duo verrait le jour, et pourtant : Michaël Youn et Jean-Claude Van Damme sont bel et bien les têtes d'affiche du film Le Jardinier. Cette comédie d'action produite par Prime Video met en scène un conseiller politique, dont le nom apparaît sur la liste d'un trio de tueurs à gages. Son seul espoir de survie repose sur les épaules de son jardinier Léo, qui semble posséder d'autres talents que celui de la main verte. Commence alors une véritable course contre la montre, tandis que ces deux personnages vont devoir apprendre à travailler ensemble, ce qui est loin d'être gagné. Cette comédie d'action reprend les codes de la comédie classique, et notamment ceux des films qui ont fait le succès de Francis Veber (La Chèvre, L'Emmerdeur...). Michaël Youn n'a d'ailleurs pas hésité à accepter de faire le film sans lire le scénario, pour le seul plaisir de tourner en compagnie de Jean-Claude Van Damme. Et cette première collaboration entre les deux hommes pourrait ne pas être la dernière. Dans un entretien accordé à Diverto, Michaël Youn a évoqué l'idée d'une suite, et révélé au passage le titre du film : "Dès que celui-là aura cartonné, on fait le deuxième. Ça s'appelle Le Jardinier 2 d'ailleurs" a-t-il déclaré avec humour. Également interro-



gé par nos confrères, JCVD lui-même a tenu à féliciter le travail de son acolyte, notamment pour son implication sur le tournage d'une scène d'action : "Il aurait pu prendre une doublure, ce qui n'a pas été le cas. Donc il a fait un travail super. Ce ne sont pas des compliments que je donne comme ça, en tant que combattant et en tant que pro des films de combat." Le

Jardinier est actuellement le programme le plus consulté en France sur Prime Video. Si ce succès venait à se confirmer à l'étranger, nul doute qu'une suite ne tarderait pas à être mise en chantier. Pour le plus grand bonheur des abonnés d'Amazon, mais également du tandem formé par Jean-Claude Van Damme et Michaël Youn.

Criminal Squad 2 encore plus jouissif que le premier film?

I y a sept ans, Gerard Butler incarnait le Sheriff Big Nick dans le film d'action Criminal Squad. Avec ses méthodes peu conventionnelles, le policier se lançait sur les traces d'un gang de braqueurs bien décidé à réaliser le coup parfait. Si Nick O'Brien a mis un terme aux agissements du groupe mené par Ray Merimmen (Pablo Schreiber), ce dernier comprend trop tard, que le cerveau de l'opération n'était autre que le faussement naïf chauffeur de l'équipe Donnie (O'Shea Jackson Jr.). Nick est déterminé à trouver Donnie et l'argent du casse pour se venger. Au début de cette suite, la vie de Nick part à la dérive, il est suspendu de la police, et sa femme demande le divorce. Nick n'a pas l'habitude de perdre et il est furieux. Il a sous-estimé Donnie, qui a disparu et est prêt à mettre en œuvre son prochain casse. Gerard Butler explique dans le dossier de presse : "Quand on retrouve Nick, il traverse une période difficile et doit composer avec tout ce qui s'est passé depuis que Donnie l'a surpassé à la fin du premier film. D'un côté, Nick est impressionné par l'intelligence de Donnie ; de l'autre, il veut avoir une nouvelle chance de l'affronter." "Nick veut sa revanche, mais cela ne se passe pas tout à fait comme on pourrait l'imaginer. Il a été complètement dupé par Donnie, qui a pris le dessus sur lui à la fin du premier film." ajoute le comédien. Les routes des deux hommes vont finalement se recroiser à Nice alors que Donnie a rejoint la mafia des Panthères qui prévoit de braquer la bourse des diamants de Nice. Sur un coup de tête Nick va décider de le rejoindre. Le shériff va-t-il retourner sa veste pour



de bon ? Suspense. Si vous avez aimé le premier volet, cette suite en est le digne successeur. Action, braquages, et courses poursuites sont au rendez-vous de Criminal Squad : Pantera. Mais cette fois la dynamique est différente puisque si Nick pourchassait les braqueurs en 2018, dans cette suite, le shériff va faire équipe avec Donnie. Un changement qui n'est pas pour déplaire aux héros. A l'occasion de la sortie en salles du long métrage nous nous sommes entretenus avec les comédiens. Gerard Butler nous confie apprécier l'aspect buddy-movie de Pantera : "J'adore le premier film, je suis très fier du résultat. Mais avec cette suite, on ne prend plus de gants. Nous savons désormais qui est qui, cela ouvre tout le champ des possibles. L'action se déroule en Europe, et je trouve qu'il y a une énergie différente. Pantera est un peu un buddy movie, nous sommes dans le même camp et nous apprenons à nous connaître. Je pense que tout est monté d'un cran, l'action, les cascades, la portée. Ce film est beaucoup plus amusant. C'est toujours intense, dangereux, et c'est avant tout un film de casse, mais c'est aussi très amusant. C'est pourquoi les gens qui sortent du film se disent : "Mon Dieu, je ne savais pas que ce serait aussi drôle". O'Shea Jackson Jr. ajoute : "Dans le premier film, nous sommes souvent séparés à cause de nos différentes équipes. Mais dans celui-ci, nous avons pu développer notre alchimie ensemble. Et, oui je suis d'accord c'est beaucoup plus amusant. C'est beaucoup plus détendu, mais toujours intense parce que les choses que nous faisons dans le film ne sont pas pour les coeurs faibles." Le comédien apprécie également la profondeur des personnages. Il précise : "Dans les films Criminal Squad, on découvre des policiers complexes et faillibles. C'est une approche plus réaliste. La vie n'est pas simplement noire ou blanche avec les gentils d'un côté et les méchants de l'autre ; il y a toujours une grande zone grise, et Nick s'y trouve."

Retrait américain de l'OMS

Une menace pour la santé mondiale

Si Donald Trump concrétise sa menace, les répercussions seront multiples et globales. Recul de l'influence occidentale, perte d'expertise et solide retour de flamme. Cela n'a pas trainé. Mécontent de la gestion par l'OMS de la pandémie de coronavirus et estimant que l'écart entre les contributions américaine et chinoise relevait de l'escroquerie, le nouveau grand patron des États-Unis a annoncé le retrait de son pays de l'Organisation mondiale de la santé, agence onusienne œuvrant pour la santé publique de par le vaste monde, comptant 194 États membres et employant quelque 8.000 personnes. Une décision qui n'a rien d'une surprise – Donald Trump ayant déjà signé pareil décret en juillet 2020, annulé ensuite par Joe Biden – et qui devrait sortir ses effets dès 2026. Un acte qui n'a rien d'anodin ni de purement bureaucratique, puisque les retombées risquent d'être, sans exagération aucune, mondiales. Tentons d'en faire le tour, avec tous les bienfaits et limites de la concision. "C'est un énorme tournant", entame Antoine Flahault, directeur de l'Institut de santé globale de l'Université de Genève. "La nature a horreur du vide et la diplomatie, en-



core plus." Autrement dit, qui va combler la bénédiction causée par un départ trumpien? Des pays européens? Hautement improbable, embourbés qu'ils sont dans des crises démocratiques, avec des finances publiques en lambeaux et la guerre à leur porte. Les regards se portent alors vers la Chine, le club des Brics, voire d'autres puissances émergentes. Voilà donc ouverte la porte à un sérieux changement de paradigme au sein de l'OMS, jusqu'ici empreinte de culture occidentale, baignée de multilatéralisme et de valeurs que l'Occident se plaît à décrire comme "universelles". "Sauf qu'el-

les ne sont pas partagées par tous les pays", avertit Antoine Flahault. Si l'Arabie Saoudite prend du galon, qu'en sera-t-il du droit des femmes et de la santé féminine? Une interrogation qui a par ailleurs gagné en acuité dans ces États-Unis nouvelle mouture. C'est que contraception et avortement font partie des chevaux de bataille de l'organisation, souligne Jean-Michel Dogné, doyen de la faculté de médecine de l'UNamur et expert auprès de l'OMS pour les questions de sécurité des vaccins. "La ligne tenue n'est pas politique mais vise à garantir un environnement sécurisé.

Normandie

Un jeune couple retrouvé mort enterré dans un jardin

La police française enquête sur le double meurtre d'un jeune couple dans le département du Calvados. Maëva et Martin, âgés de 20 ans, ont disparu mercredi après être partis faire des courses. Ils ont été retrouvés morts jeudi, enterrés dans le jardin d'un homme. Ce dernier a été arrêté vendredi soir à l'issue d'une chasse à l'homme. Mystère dans le Calvados. Mercredi matin, Maëva G. avait confié à sa mère qu'elle devait aller faire des courses à Pont-l'Évêque. La femme a essayé d'appeler sa fille quelques heures plus tard, mais cette dernière "ne répondait plus". Le lendemain, une enquête pour disparition inquiétante a été ouverte. Elle a été immédiatement étendue à la disparition de Martin, le petit ami de Maëva, lui aussi inconnu.

La disparition du chien du jeune couple a également été constatée. La police a pu assez rapidement localiser la voiture de Maëva à Saint-Martin-aux-Chartrains, un village de 500 habitants situé à dix kilomètres du domicile du couple à Trouville-sur-Mer. Le sac à main de la jeune femme était présent à l'intérieur. L'absence de sacs de courses semblait montrer qu'elle n'était pas allée faire les magasins. Trois téléphones portables ont été découverts dans une poubelle un peu plus loin. Le chien du couple a été retrouvé près de la voiture. Quelques heures plus tard, la police a retrouvé les corps du couple dans le jardin d'une maison privée située à proximité. L'autopsie du jeune homme décédé a confirmé qu'il "présentait un traumatisme crânien et des tra-

ces de coups violents portés au visage" et qu'il "a été victime d'un coup de feu". L'autopsie de sa compagne aura lieu dans les prochains jours. Les premiers éléments recueillis indiquent qu'elle aurait été violemment frappée. Les corps des deux victimes ont été ensevelis au moyen d'une pelleteuse. La police s'est mise à la recherche d'un "homme dangereux et armé" en rapport avec le double meurtre. C'est dans son jardin que les corps ont été retrouvés. Il s'agit d'un individu d'une trentaine d'années qui pourrait être connu dans le milieu de la drogue. Les enquêteurs avaient mobilisé 160 gendarmes, un hélicoptère et une équipe cynophile pour le retrouver. La police a arrêté le principal suspect près de Calais, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière belge.

La police découvre par hasard

qu'une jeune mère de famille a disparu il y a 14 ans

Heidi De Schepper, une mère de famille de Balen, en province d'Anvers, a disparu "du jour au lendemain" en 2010, à l'âge de 26 ans. La police n'a découvert sa disparition que l'année dernière. "Cette femme a disparu depuis 2010", explique le porte-parole du parquet d'Anvers Kristof Aerts à notre collègue de VTM Faroek Özgünes, en montrant des photos d'Heidi De Schepper. Sur une de ces photos, on voit la jeune femme avec son partenaire et son fils aîné, en visite au marché de Balen. Elle pousse la poussette, il tient le chien en laisse. Sur une autre photo, Heidi est occupée dans la cuisine: avec son fils, elle prépare des cupcakes... "Elle semble être une mère de famille présente et aimante, ce qui rend sa disparition soudaine très étrange", pour-

suit le représentant du parquet anversois. Heidi a disparu en 2010, mais les enquêteurs ne savent pas exactement quand. Personne n'a signalé sa disparition à l'époque, pas même son compagnon. Lors d'un récent interrogatoire, il a déclaré "qu'Heidi avait soudainement disparu du jour au lendemain, et que toutes ses affaires avaient également disparu". Au moment de sa disparition, Heidi avait 26 ans. Elle vivait avec son compagnon dans une maison louée par le couple dans une rue calme de Balen. Ensemble, ils ont eu trois enfants: trois garçons âgés de 2, 3 et 7 ans. Elle n'avait pas de travail et s'occupait principalement du ménage et des enfants: "Elle avait donc peu de contacts sociaux à Balen", explique Kristof Aerts. Heidi a grandi à Merksem. Après une enfan-

ce difficile, elle déménage à 18 ans chez son petit ami à Balen et coupe tout contact avec sa propre famille. "Il semble qu'Heidi vivait isolée", indique Kristof Aerts. "Cela pourrait expliquer pourquoi personne n'a signalé sa disparition pendant 14 ans." Adolescent, Heidi fréquentait l'école de coiffure "SISO 2" à Deurne. A-t-elle commencé une nouvelle vie ailleurs? Est-ce un acte de désespoir? Ou s'agit-il d'actes criminels? Nous n'excluons aucune possibilité. La disparition n'a été révélée que l'année dernière, lorsque l'école d'un de ses enfants a tenté de contacter Heidi. "Au cours de l'année écoulée, de nombreuses recherches ont été menées pour savoir s'il y avait une trace d'Heidi quelque part, peut-être à l'étranger, mais jusqu'à présent, rien n'a été trouvé", selon Kristof Aerts.

Bretagne

Grâce à ses chevaux, elle dompte sa sclérose en plaques

Son médecin, à l'annonce de sa sclérose en plaques, lui avait dit qu'elle pouvait faire une croix sur sa passion pour la voltige équestre. Mais c'est mal connaître Camille Choquet, aujourd'hui âgée de 34 ans. Non seulement, elle a poursuivi sa carrière et organise des spectacles équestres aux vertus thérapeutiques. Et mardi, elle s'envole pour la Tanzanie où elle va gravir le Kilimandjaro avec d'autres personnes en situation de handicap. Elle l'appelle affectueusement son «p'tit cheval». De son vrai nom Jaryv qui gambade à ses côtés depuis plus d'un quart de siècle. «C'est lui qui m'a rééduqué et m'a aidé à vivre avec ma maladie», raconte, avec un brin d'émotion dans la voix, Camille Choquet, 34 ans. Ce dimanche-là, dans l'écurie des Blossiers, à Plumaugat (Côtes-d'Armor), là où elle a mis en pension ses quatre chevaux pour l'hiver, elle les brosse et prend soin d'eux. «Ils sont uniques et ce n'est qu'avec eux que je peux faire mes démonstrations de voltige équestre. Ils me connaissent aussi bien que je les connais.»

Rennes

Des rues évacuées en raison d'inondations



La ville de Rennes indique ce dimanche que «le bulletin Vigilance crues confirme que la montée des eaux se poursuit, notamment sur les secteurs du Canal de l'Ille, dont certaines rues ont été évacuées». Un arrêté d'évacuation a été pris par la ville de Rennes (Ille-et-Vilaine) samedi soir, en raison d'un risque d'inondations ce dimanche, en lien avec la tempête Herminia. Neuf départements de l'Hexagone sont ainsi en vigilance orange, annonce Météo-France, dont l'Ille-et-Vilaine pour le risque de crues. Dans la capitale bretonne, la montée des eaux du canal de l'Ille menace une centaine d'habitations situées à proximité. L'arrêté d'évacuation concerne la rue Jean Claude Camors et les allées docteur Roger Maruel, Camille Godet et Alphonse Jarry. «Les habitants doivent quitter leur domicile en privilégiant un hébergement chez des proches, indique la municipalité sur les réseaux sociaux. Deux centres d'accueil ont été ouverts par la ville, en lien avec la Croix-Rouge, au gymnase Jules Isaac et au gymnase Constant-Véron.» «Ce sont des habitations qui sont derrière une digue qui les protège normalement, mais là l'eau est passée au-dessus de la digue» a commenté la maire de la ville, Nathalie Appéré, lors d'un point presse dimanche matin. «La plupart des personnes sont allées chez des proches, et on a eu 26 personnes accueillies cette nuit» dans l'un des deux gymnases, a-t-elle ajouté. «Nous sommes aujourd'hui à des valeurs qui sont supérieures à celles qu'on avait constatées en 1981, qui était une année de référence d'une crue importante», a poursuivi l'élu. La ville indique par ailleurs qu'un «nouveau front pluvieux arrivera dans la journée sur la Bretagne, et devrait générer des cumuls importants» et que «le bulletin Vigilance crues publié à 6 heures confirme que la montée des eaux se poursuit, notamment sur les secteurs du Canal de l'Ille, et Vilaine dite "médiane", avec des difficultés constatées à Apigné et autour du parc Saint-Cyr.» Ouest France ajoute que la clinique du Moulin, située au sud de Rennes, est en cours d'évacuation ce dimanche.

06h55 Bonjour !
 09h35 Téléshopping Magazine
 10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les 12 coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 Le Journal
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h45 Météo
 14h20 Le mensonge de mon fils
 15h50 Ados sans limites
 17h35 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 19h55 Météo
 20h00 Le Journal
 20h45 Loto
 20h50 Météo
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Tout le bleu du ciel
 23h00 EuroDreams
 23h05 New York, unité spéciale
 00h10 Opération Fortune : ruse de guerre

06h30 Télématin
 09h00 Édition spéciale
 11h55 Tout le monde veut prendre sa place
 12h55 Journal météo climat
 13h00 13 heures
 13h45 La p'tite librairie
 13h50 80 ans de la libération d'Auschwitz
 18h35 N'oubliez pas les paroles!
 19h55 Journal météo climat
 20h00 Journal
 20h54 Image du jour
 20h55 Basique
 21h00 Mot de passe : le due
 21h10 Auschwitz, des survivants racontent
 21h55 Auschwitz, des survivants racontent
 00h35 Le pitch cinéma
 00h44 Histoires courtes
 00h45 L'enfant à la peau blanche
 01h00 Chikha
 01h25 L'histoire d'Annette Zelman
 03h00 The Tourist

07h25 Hippocrate
 08h15 La boîte à questions
 08h20 The Lesson
 10h00 Sound of Freedom
 12h08 La boîte à questions Divertissement
 12h15 En aparté
 12h50 Clique
 13h20 Karaoké
 14h50 Bis Repetita
 16h20 Chasse gardée
 17h55 Paul Mirabel : «Zèbre»
 19h14 La boîte à questions
 19h20 Clique
 19h55 En aparté
 20h30 En aparté
 21h00 Conflict
 22h40 Le cercle
 23h25 Clique
 00h30 Berlin Nobody
 02h00 L'hebd'Hollywood
 02h15 Daaaaali !
 03h30 Surprise
 04h10 Championnat de France féminin

06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Journal
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 17h30 La roue de la fortune
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h40 Météo
 19h45 Journal
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 L'amour est dans le pré
 21h55 L'amour est dans le pré
 22h55 L'amour vu du pré
 23h50 L'amour est dans le pré, la vie d'après
 00h20 Enquête exclusive
 01h55 Enquête exclusive
 05h29 Incroyables transformations

06h00 Okoo
 08h31 Ici matin
 09h05 Dans votre région
 10h30 Consomag
 11h15 Le goût des rencontres normandes
 11h45 Météo
 12h00 Régions d'ici
 12h15 Journal
 12h20 Météo régionale
 12h25 Journal
 14h35 Tandem
 16h35 La p'tite librairie
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 19h00 Journal
 19h50 Tout le sport
 20h00 Le mag Ligue 1
 20h20 Un si grand soleil
 21h05 Les bois maudits
 22h40 En plein cœur
 00h10 Meurtres en eaux troubles
 01h40 Samedi d'en rire
 03h25 En bonne compagnie

TÉLÉVISION **15****Votre soirée****21h05****LES BOIS MAUDITS**

Policier. Année : 2021. Durée : 95 minutes. Réalisateur : Jean-Marc Rudnicki. Avec Blandine Bellavoir, Samir Boitard, Stephan Wojtowicz, Camille Moutawakill, François Praud, Romane Libert. Forêt du massif de la Chartreuse. Des bûcherons à pied d'oeuvre tombent sur le corps d'un homme suspendu dans les airs par un système de cordage, comme s'il s'agissait d'une sorte de pantin désarticulé. Chargée de l'enquête, Justine Verard est contrainte de collaborer avec Mehdi Djaoud, qu'elle tient pour responsable de la mort son mari, lui-même inspecteur, lors d'une mission qui a mal tourné cinq ans plus tôt.

21h10**TOUT LE BLEU DU CIEL**

Drame. Année : 2025. Durée : 50 minutes. Réalisateur : Maurice Barthélémy. Avec Hugo Becker, Camille Lou, Marie Denarnaud, Mélissa Da Costa, Jeannine Vissac, Karine Monneau.

Emile vient d'apprendre qu'il est atteint d'un Alzheimer précoce et qu'il ne lui reste plus que quelques mois à vivre. Parce qu'il veut fuir l'hôpital, le regard de sa famille et de ses amis, il décide de partir sur les routes dans un vieux camping-car avec Joanne, cette fille qui a répondu à sa petite annonce. Elle trouve là une occasion inespérée de fuir une vie qui lui était devenue insupportable. Destination improvisée : les Pyrénées. Leur voyage, d'une incroyable beauté, va faire voler en éclats leurs certitudes et faire naître des sentiments qu'ils ne pensaient plus jamais ressentir....

**21h00****CONFLICT**

Thriller. Année : 2024. Saison 1 . Durée : 45 minutes. Réalisateur : Aku Louhimies. Avec Peter Franzén, Dylan Smith, Sara Soulié, Pirkka-Pekka Petelius, Julia Korpinen, Salah Isse Mohamed, Charles Gibbons.

Alors que la Finlande se prépare à célébrer la nuit de la Saint-Jean, 10000 personnes sont prises en otages, parmi lesquelles des ressortissants étrangers, sur la paisible péninsule de Hanko. Les communications sont coupées et une force militaire non identifiée prend possession des lieux, plongeant cette région isolée dans le chaos. La présidente Saaristo doit à tout prix assurer la sécurité de son peuple, mais aussi empêcher l'escalade vers un conflit qui pourrait embraser toute l'Europe voire même le monde



ORAN

25 | 14

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

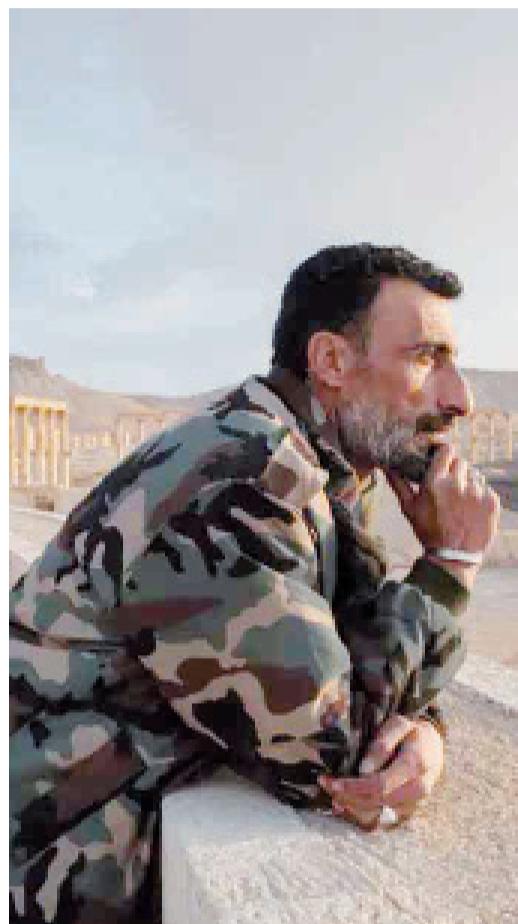
08h07
06h25
74%
08 km/h



Alger	22-13
Constantine	20-08
Annaba	24-10
Ouargla	25-10
Mostaganem	24-10
Béchar	23-08

Syrie

Le spectre de l'État islamique plane encore



Un peu plus d'un mois après la chute du régime Assad en Syrie, la cité antique de Palmyre, martyrisée par le groupe État islamique de 2015 à 2017, est cernée par le groupe armé, en pleine reconstitution dans le désert. Les soldats ne sont pas équipés pour faire face à la menace. Et des habitants envisagent déjà de fuir la ville. «Je n'arrive toujours pas à croire que nous soyons revenus chez nous. C'est un bonheur indescriptible». Perché au sommet du château fort de Palmyre, la voix enrouée par l'émotion, Buhran al-Jaraleh embrasse son nouveau royaume d'un regard embué de larmes. Début décembre, ce quarantenaire à la fine barbe a mené les troupes de Hayat Tahrir al-Cham (HTC) à la conquête de l'immense désert syrien. Buhran al-Jaraleh, commandant du groupe Hayat Tahrir al-Cham à Palmyre, regarde l'horizon perché sur le château fort de la ville. Des inscriptions en caractères cyrilliques rappellent la présence de troupes russes par le passé. La bataille fut brève. Comme ailleurs en Syrie, les soldats de Bachar al-Assad se sont volatilisés dans la nature, laissant HTC entrer dans Palmyre sans tirer un coup de feu. Buhran al-Jaraleh a depuis la tâche d'administrer une immense région désertique s'étirant de Homs, à l'ouest, jusqu'à l'Irak, à l'est. Ce territoire stratégique, martyrisé par une décennie de guerre, n'est plus qu'un océan de désolation. Les célèbres ruines antiques de Palmyre ont été défigurées par l'organisation État islamique (aussi appelée Daech), qui a contrôlé la zone à deux reprises entre mai 2015 et janvier 2017. Le temple de Bêl, lieu de culte le mieux conservé de l'Orient romain, n'est plus qu'un amas de gravats. L'Arc de triomphe gît à même le sol, lacéré par la dynamite. Dans les nécropoles souterraines, les reliefs funéraires figurant des humains ont été décapités. La ville, qui comptait 50 000 habitants avant la guerre, a aussi été rasée par les combats opposant le groupe État islamique à l'armée syrienne et ses alliés, les Gardiens de la révolution islamique iraniens et l'aviation russe. À peine quelques dizaines d'habitants survivent encore parmi les décombres.

Philippe Lazzarini

Empêcher l'UNRWA d'opérer pourrait saboter le cessez-le-feu à Gaza

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a averti une nouvelle fois contre une éventuelle interdiction par l'entité sioniste des activités de l'agence onusienne dans les territoires palestiniens, estimant qu'une telle mesure "pourrait saboter le cessez-le-feu", entré en vigueur la semaine passée dans la bande de Gaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste. "Empêcher l'UNRWA d'opérer pourrait saboter le cessez-le-feu à Gaza faisant échouer une fois de plus les espoirs de personnes qui ont traversé des souffrances

indescriptibles", a écrit M. Lazzarini dans un message sur les réseaux sociaux. "Au cours des trois premiers jours de cessez-le-feu, l'UNRWA a pu apporter de la nourriture à un million de personnes. Et nos équipes ont déjà distribué de la nourriture à environ 300.000 personnes, notamment dans le nord de Gaza", a ajouté le chef de l'UNRWA. Et de souligner dans ce contexte: "Le cessez-le-feu est une lueur d'espoir. Il permet à l'agence d'acheminer les fournitures de première nécessité bloquées depuis des mois dans la région: tentes, matelas et couverture", précisant

que "les fournitures commerciales sont indispensables pour réduire la dépendance des populations à l'aide humanitaire". "Pendant ce temps, alors que les armes se taisent, des cicatrices invisibles apparaissent", dues à "l'immense traumatisme" de 15 longs mois d'agression sioniste, a tenu à relever M. Lazzarini, avant de souligner que depuis 7 octobre 2023, "les experts et spécialistes de la santé mentale de l'UNRWA ont aidé plus d'un demi-million de garçons et de filles". "Le travail de l'UNRWA doit se poursuivre à Gaza et dans tout le territoire palestinien occupé", a insisté le patron de l'UNRWA.

Ville de Jénine (Cisjordanie occupée)

L'armée sioniste poursuit son agression pour le 6ème jour consécutif

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la ville de Jénine et son camp pour le sixième jour consécutif, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Depuis le début de l'agression sioniste contre Jénine et son camp mardi dernier, au moins 15 Palestiniens sont tombés en martyrs, des dizaines ont été blessés ou arrêtés, et d'importants dégâts ont été infligés aux biens civils, aux installations pu-

bliques et privées et aux infrastructures essentielles, notamment aux réseaux d'eau et d'électricité, précise Wafa. Samedi, une fille de 2 ans, Layla Al-Khatib, est tombée en martyre après avoir été touchée à la tête par une balle de tireurs d'élite de l'armée sioniste dans le village de Mouthal Shouhadaa, à la périphérie sud de Jénine, ajoute la même source. Les troupes de l'armée sioniste continuent également de blo-

quer l'accès à l'hôpital gouvernemental de Jénine, entravant l'entrée et la sortie des civils, tandis que des renforts et des véhicules militaires continuent d'arriver dans cette ville de Cisjordanie et son camp. Au cours des derniers jours, les forces d'occupation sioniste ont mis le feu à plusieurs maisons du camp, en ont démolis d'autres, et des explosions continuent d'être entendues par intermittence.

États-Unis

Donald Trump met en scène les expulsions de migrants clandestins

Plus de 260 migrants expulsés des États-Unis ont atterri vendredi au Guatemala, selon les autorités locales, après que le président Donald Trump a promis une "opération d'expulsions" de masse. Selon la Maison Blanche, quatre avions transportant des migrants expulsés sont en outre partis pour le Mexique, ce que n'a pas confirmé Mexico. Des files d'individus, hommes, femmes, adolescents et parfois enfants, embarquent, encadrés par des hommes en treillis, à bord d'avions militaires chargés de les expulser des États-Unis vers le pays qu'ils ont fui. Quelques jours après son investiture, le président américain Donald Trump a mis à exécution sa promesse d'expulser à tour de bras des migrants pour réprimer l'immigration illégale. Un total de 265 migrants expulsés des États-Unis ont atterri vendredi 24 janvier au Guatemala, selon les autorités locales. D'après la Maison Blanche, quatre avions transportant des migrants expulsés sont en outre partis pour le Mexique, ce que n'a pas confirmé Mexico. Des migrants sans papiers enchaînés se préparent à monter à bord d'un avion militaire pour être expulsés, à Fort Bliss, au Texas, le 23 janvier 2025. Deux avions militaires et un avion privé ont atterri au Guatemala vendredi, selon plusieurs sources. Un premier vol transportant 80 Guatémaltèques (31 femmes, 48 hommes et un adolescent) est



arrivé, a indiqué vendredi l'Institut guatémaltèque des migrations. Un deuxième vol a suivi, transportant 17 hommes et 63 femmes. Un troisième vol privé a rapatrié 11 femmes, 89 hommes et cinq mineurs. Le gouvernement guatémaltèque n'a pas confirmé si le groupe comprenait quelques-uns des 538 "migrants cri-

mineurs illégaux" arrêtés en ces termes par l'administration Trump, ou si ces ressortissants guatémaltèques faisaient partie des "centaines" que la Maison Blanche a dit jeudi soir avoir expulsés. "Ce sont des vols post-investiture Trump", a sobrement déclaré un responsable de la vice-présidence du Guatemala.